

MUNICIPAL BULLETIN MUNICIPAL

Of the CITY of MONTREAL

PUBLISHED EVERY SATURDAY
MORNING

All communications relative to the Municipal
Bulletin should be addressed as follows:

THE MUNICIPAL BULLETIN
CITY HALL
MONTREAL



TELEPHONE MAIN 4240

De la CITÉ de MONTRÉAL

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN

Toute communication concernant le Bulletin
Municipal devra être adressée comme suit:

BULLETIN MUNICIPAL
HOTEL DE VILLE
MONTREAL

DELIBERATIONS

BUREAU DES COMMISSAIRES

Compte-rendu de l'assemblée du 14 juillet, 1914, a. m.

Présents: MM. les Commissaires Ainey, Côté, Hébert.

M. le Commissaire Hébert est appelé à prendre le fauteuil.

1.—Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Enjoint à M. Antoine Décarie de comparaître devant le Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal, à l'Hôtel de Ville de la Cité de Montréal, le 17 juillet courant, à 10 heures a. m., dans la Salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant l'exécution des contrats pour la construction de l'égoût-collecteur du Quartier Notre-Dame de Grâce.

Il est

Enjoint à la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les livres de notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec l'exécution desdits travaux, le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'article 21R de la Charte de la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Enjoint à M. Joseph Asselin de comparaître devant le Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal, à l'Hôtel de Ville de la Cité de Montréal, le 17 juillet courant, à 10 heures a. m., dans la Salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant l'exécution des contrats pour la construction de l'égoût-collecteur du Quartier Notre-Dame de Grâce.

Il est

Enjoint à la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les livres de notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec l'exécution desdits travaux, le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'article 21R de la Charte de la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

BOARD OF COMMISSIONERS

Report of meeting held on the 14th July 1914, a.m.

Present: Messrs Ainey, Côté and Hébert, Commissioners.

Commissioner Hébert was called to the Chair.

1.—On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey.

Mr. Antoine Décarie was ordered to appear before the Board of Commissioners, of the City of Montreal, on the 17th July, at 10 a.m., in the Council Room, to give evidence in the matter concerning the carrying out of contracts for the construction of the main sewer in Notre-Dame de Grâce Ward.

The above mentioned person is ordered to bring with him the note-books and other documents he may have in his possession in connection with the execution of said works, the whole under the penalty provided by law.

This summons is given in virtue of the provisions of Art. 21R of the Charter of the City of Montreal.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey,

Mr. Joseph Asselin was ordered to appear before the Board of Commissioners, of the City of Montreal, on the 17th July, at 10 a.m., in the Council Room, to give evidence in the matter concerning the carrying out of contracts for the construction of the main sewer in Notre-Dame de Grâce Ward.

The above mentioned person is ordered to bring with him the note-books and other documents he may have in his possession in connection with the execution of said works, the whole under the penalty provided by law.

This summons is given in virtue of the provisions of Art. 21R of the Charter of the City of Montreal.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey,

Enjoint à M. W. McDonald, de comparaître devant le Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal, à l'Hôtel de Ville de la Cité de Montréal, le 17 juillet courant, à 10 heures a. m., dans la Salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant l'exécution des contrats pour la construction de l'égoût-collecteur du Quartier Notre-Dame de Grâces.

Il est

Enjoint à la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les livres et notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec l'exécution desdits travaux, le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'article 21R de la Charte de la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Enjoint à M. S. Blake, de comparaître devant le Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal, à l'Hôtel de Ville de la Cité de Montréal, le 17 juillet courant, à 10 heures a. m., dans la Salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant l'exécution des contrats pour la construction de l'égoût-collecteur du Quartier Notre-Dame de Grâces.

Il est

Enjoint à la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les livres de notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec l'exécution desdits travaux, le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'article 21R de la Charte de la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Enjoint à M. Stuart Howard de comparaître devant le Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal, à l'Hôtel de Ville de la Cité de Montréal, vendredi, le 17 juillet courant, à 10 heures a. m., dans la Salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant l'exécution des contrats pour la construction de l'égoût-collecteur du Quartier Notre-Dame de Grâces.

Il est

Enjoint à la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les livres de notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec l'exécution desdits travaux, le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'article 21R de la Charte de la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Enjoint à M. J. Brosseau de comparaître devant le Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal, à l'Hôtel de Ville de la Cité de Montréal, le 17 juillet courant, à 10 heures a. m., dans la Salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant l'exécution des contrats pour la construction de l'égoût collecteur du Quartier Notre-Dame de Grâces.

Il est

Enjoint à la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les livres de notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec l'exécution desdits travaux, le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'article 21R de la Charte de la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Enjoint à M. J. de Montigny de comparaître devant le Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal, à l'Hôtel de Ville de la Cité de Montréal, le 17 juillet courant, à 10 heures a. m., dans la Salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant l'exécution des contrats pour la construction de l'égoût collecteur du Quartier Notre-Dame de Grâces.

Il est

Enjoint à la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les livres de notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec l'exécution desdits travaux, le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'article 21R de la Charte de la Cité de Montréal

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Enjoint à M. Georges Dupuis de comparaître devant le Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal, à l'Hôtel de Ville de la Cité de Montréal, vendredi, le 17 juillet courant, à 10 heures a. m., dans la Salle du Conseil, pour rendre témoi-

Mr. W. McDonald was ordered to appear before the Board of Commissioners, of the City of Montreal, on the 17th July, at 10 a. m., in the Council Room, to give evidence in the matter concerning the carrying out of contracts for the construction of the main sewer in Notre-Dame de Grâces Ward.

The above mentioned person is ordered to bring with him the note-books and other documents he may have in his possession in connection with the execution of said works, the whole under the penalty provided by law.

This summons is given in virtue of the provisions of Art. 21R of the Charter of the City of Montreal.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey,

Mr. S. Blake was ordered to appear before the Board of Commissioners, of the City of Montreal, on the 17th July, at 10 a. m., in the Council Room, to give evidence in the matter concerning the carrying out of contracts for the construction of the main sewer in Notre-Dame de Grâces Ward.

The above mentioned person is ordered to bring with him the note-books and other documents he may have in his possession in connection with the execution of said works, the whole under the penalty provided by law.

This summons is given in virtue of the provisions of Art. 21R of the Charter of the City of Montreal.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey,

Mr. Stuart Howard was ordered to appear before the Board of Commissioners, of the City of Montreal, on the 17th July, at 10 a. m., in the Council Room, to give evidence in the matter concerning the carrying out of contracts for the construction of the main sewer in Notre-Dame de Grâces Ward.

The above mentioned person is ordered to bring with him the note-books and other documents he may have in his possession in connection with the execution of said works, the whole under the penalty provided by law.

This summons is given in virtue of the provisions of Art. 21R of the Charter of the City of Montreal.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey,

Mr. J. Brosseau was ordered to appear before the Board of Commissioners, of the City of Montreal, on the 17th July, at 10 a. m., in the Council Room, to give evidence in the matter concerning the carrying out of contracts for the construction of the main sewer in Notre-Dame de Grâces Ward.

The above mentioned person is ordered to bring with him the note-books and other documents he may have in his possession in connection with the execution of said works, the whole under the penalty provided by law.

This summons is given in virtue of the provisions of Art. 21R of the Charter of the City of Montreal.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey,

Mr. J. de Montigny was ordered to appear before the Board of Commissioners, of the City of Montreal, on the 17th July, at 10 a. m., in the Council Room, to give evidence in the matter concerning the carrying out of contracts for the construction of the main sewer in Notre-Dame de Grâces Ward.

The above mentioned person is ordered to bring with him the note-books and other documents he may have in his possession in connection with the execution of said works, the whole under the penalty provided by law.

This summons is given in virtue of the provisions of Art. 21R of the Charter of the City of Montreal.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey,

Mr. Georges Dupuis was ordered to appear before the Board of Commissioners, of the City of Montreal, on the 17th July, at 10 a. m., in the Council Room, to give evidence in the matter concerning the carrying out of con-

gnage dans l'affaire concernant l'exécution des contrats pour la construction de l'égoût collecteur du Quartier Notre-Dame de Grâce.

Il est

Enjoint à la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les livres de notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec l'exécution desdits travaux, le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'article 21R de la Charte de la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Enjoint à M. Chs. P. Loveland de comparaître devant le Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal, à l'Hôtel de Ville de la Cité de Montréal, vendredi, le 17 juillet courant, à 10 heures a. m., dans la Salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant l'exécution des contrats pour la construction de l'égoût collecteur du Quartier Notre-Dame de Grâce.

Il est

Enjoint à la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les livres de notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec l'exécution desdits travaux, le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'article 21R de la Charte de la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Enjoint à M. C. G. Crane, alias Craib, de comparaître devant le Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal, à l'Hôtel de Ville de la Cité de Montréal, vendredi, le 17 juillet courant, à 10 heures a. m., dans la Salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant l'exécution des contrats pour la construction de l'égoût collecteur du Quartier Notre-Dame de Grâce.

Il est

Enjoint à la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les livres de notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec l'exécution desdits travaux, le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'article 21R de la Charte de la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Enjoint à M. P. J. Hubert, de comparaître devant le Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal, à l'Hôtel de Ville de la Cité de Montréal, vendredi, le 17 juillet courant, à 10 heures a. m., pour rendre témoignage dans l'affaire concernant l'exécution des contrats pour la construction de l'égoût collecteur du Quartier Notre-Dame de Grâce.

Il est

Enjoint à la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les livres de notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, ainsi que tous les livres de la compagnie "Harris Construction Ltd.", en rapport avec l'exécution desdits travaux, le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'article 21R de la Charte de la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Enjoint à M. Armand Major, de comparaître devant le Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal, à l'Hôtel de Ville de la Cité de Montréal, vendredi, le 17 juillet courant, à 10 heures a. m., pour rendre témoignage dans l'affaire concernant l'exécution des contrats pour la construction de l'égoût collecteur du Quartier Notre-Dame de Grâce.

Il est

Enjoint à la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les livres de notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec l'exécution desdits travaux, le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'article 21R de la Charte de la Cité de Montréal.

2.—Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, recommandant le virement d'un crédit de \$16,632.00, du montant voté pour le macadamisage de la rue de Lorimier, entre les rues Saint-Jérôme et Carrières, et d'appliquer ledit montant, partie en macadamisage de la rue de Lorimier, entre les rues Saint-Jérôme et Masson, ainsi qu'entre les rues Dandurand

tracts for the construction of the main sewer in Notre-Dame de Grâce Ward.

The above mentioned person is ordered to bring with him the note-books and other documents he may have in his possession in connection with the execution of said works, the whole under the penalty provided by law.

This summons is given in virtue of the provisions of Art. 21R of the Charter of the City of Montreal.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey,

Mr. Chs. P. Loveland was ordered to appear before the Board of Commissioners, of the City of Montreal, on the 17th July, at 10 a.m., in the Council Room, to give evidence in the matter concerning the carrying out of contracts for the construction of the main sewer in Notre-Dame de Grâce Ward.

The above mentioned person is ordered to bring with him the note-books and other documents he may have in his possession in connection with the execution of said works, the whole under the penalty provided by law.

This summons is given in virtue of the provisions of Art. 21R of the Charter of the City of Montreal.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey,

Mr. C. G. Crane alias Craib was ordered to appear before the Board of Commissioners, of the City of Montreal, on the 17th July, at 10 a.m., in the Council Room, to give evidence in the matter concerning the carrying out of contracts for the construction of the main sewer in Notre-Dame de Grâce Ward.

The above mentioned person is ordered to bring with him the note-books and other documents he may have in his possession in connection with the execution of said works, the whole under the penalty provided by law.

This summons is given in virtue of the provisions of Art. 21R of the Charter of the City of Montreal.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey,

Mr. P. J. Hubert was ordered to appear before the Board of Commissioners, of the City of Montreal, on the 17th July, at 10 a.m., in the Council Room, to give evidence in the matter concerning the carrying out of contracts for the construction of the main sewer in Notre-Dame de Grâce Ward.

The above mentioned person is ordered to bring with him the note-books and other documents he may have in his possession, also the books of the Harris Construction Co., Ltd., in connection with the execution of said works, the whole under the penalty provided by law.

This summons is given in virtue of the provisions of Art. 21R of the Charter of the City of Montreal.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey,

Mr. Armand Major was ordered to appear before the Board of Commissioners, of the City of Montreal, on the 17th July, at 10 a.m., in the Council Room, to give evidence in the matter concerning the carrying out of contracts for the construction of the main sewer in Notre-Dame de Grâce Ward.

The above mentioned person is ordered to bring with him the note-books and other documents he may have in his possession in connection with the execution of said works, the whole under the penalty provided by law.

This summons is given in virtue of the provisions of Art. 21R of the Charter of the City of Montreal.

2.—Submitted a report from the Asst.-Chief Engineer, recommending that a sum of \$16,632 be varied from the appropriation voted for macadamizing de Lorimier avenue, between St. Jérôme and Carrières streets, and applied partly for macadamizing de Lorimier avenue, between St. Jérôme and Masson streets and between Dandurand and

et Carrières, et partie pour le macadamisage de la rue Masson, entre l'avenue Papineau et l'avenue des Erables.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu : D'approuver ledit rapport et de faire rapport au Conseil en conséquence.

3.—Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, transmettant un estimé, au montant de \$146.50, du coût de la construction d'un trottoir en ciment sur la rue Saint-Vincent, en face de la bâtisse du journal "Le Devoir," entièrement payable par la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De faire rapport au Conseil, recommandant le vote de ladite somme, pour l'exécution, à la journée, des travaux ci-dessus mentionnés.

4.—Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, transmettant un estimé du coût du pavage en asphalte de la rue Laporte, entre les rues Saint-Jacques et Saint-Antoine, au montant total de \$8,140.00.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu : De faire rapport au Conseil, recommandant le vote de ladite somme, pour l'exécution desdits travaux, à la journée, si le Bureau le juge à propos.

5.—Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, transmettant un estimé du coût du pavage, en asphalte, de la rue Parthenais, entre les rues Marie-Anne et Mont-Royal, au montant total de \$7,422.50.

6.—Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De faire rapport au Conseil, recommandant que le Département en Loi reçoive instructions de prendre les procédures nécessaires pour que la ligne homologuée de l'avenue Western, de l'avenue Belgrave (autrefois Upper Lachine Road) aux limites ouest du Quartier Notre-Dame de Grâce, soit changée en la ligne homologuée, telle que montrée, en couleur rouge, sur le plan annexé au rapport du Député-Ingénieur en Chef.

7.—Soumises quatre séries de mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant respectif de \$54,411.34, \$41,450.03, \$51,727.71 et \$36,284.91, suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : D'en autoriser le paiement.

8.—Soumis un projet de rapport, préparé par le Département en Loi, à l'effet d'amender les règlements 407 et 492, concernant les pouvoirs de la Commission des Services Electriques.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : D'approuver ledit projet de rapport, et de le transmettre au Conseil pour approbation.

9.—Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : D'autoriser le Député-Ingénieur en Chef à acheter, après consultations avec l'Acheteur de la Ville, et au fur et à mesure qu'il en aura besoin, la pierre concassée et autres matériaux pour l'exécution des travaux, avec toute la diligence voulue.

10.—Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : Que la résolution du 8 juillet, à l'effet de payer à M. Théodule Beauchamp, expert, une somme de \$50.00, soit amendée, en y remplaçant le chiffre \$50.00 par le chiffre \$25.00.

11.—M. l'échevin N. Lapointe introduit au Bureau une délégation de résidents du Quartier Ste-Cunégonde, propriétaires intéressés dans l'expropriation de la rue Notre-Dame Ouest, entre les rues de Lévis et Fulford.

Après pourparlers,

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Carrières streets and partly for macadamizing Masson street, between Papineau and des Erables avenues.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: To concur in said report and to report to Council accordingly.

3.—Submitted a report from the Asst.-Chief Engineer, transmitting an estimate of the cost of laying a cement sidewalk on St. Vincent street, in front of "Le Devoir" building, the same amounting to \$148.50, said sum payable entirely by the City.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that said sum be voted for said purpose, the above mentioned work to be done by day labor.

4.—Submitted a report from the Asst.-Chief Engineer, transmitting an estimate of the cost of paving with asphalt Laporte street, between St. James and St. Antoine streets, the same aggregating the sum of \$8,140.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that said sum be voted for said work, the same to be done by day labor, if the Board deems it advisable.

5.—Submitted a report from the Asst.-Chief Engineer, transmitting an estimate of the cost of paving with asphalt Parthenais street, between Mary Ann street and Mount Royal avenue, the same amounting to a total sum of \$7,422.50.

6.—On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that the Law Department be instructed to take the necessary proceedings for the homologation of Western avenue, from Belgrave avenue (formerly Upper Lachine Road) to the western limits of Notre-Dame de Grâce Ward, as shown tinted red, on the plan annexed to the report of the Asst.-Chief Engineer.

7.—Submitted four series of warrants verified by the City Comptroller and Auditor, amounting respectively to \$54,411.34, \$41,450.03, \$51,727.71, \$36,284.91, as per certified list.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To authorize the payment thereof.

8.—Submitted a draft of report prepared by the Law Department to amend by-laws 407 and 492, concerning the powers of the Electric Service Commission.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To concur in said draft of report and to transmit the same to the Council for its approval.

9.—On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the Asst.-Chief Engineer be authorized to purchase, after having consulted with the City Purchasing Agent, and as soon as required, the broken stone and other materials needed for the execution of the works, with all due dispatch.

10.—On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the resolution adopted on the 8th July, authorizing the payment to Mr. Théodule Beauchamp, Expert, of a sum of \$50, be amended, by replacing the figures \$50 by the figures \$25.

11.—Ald. N. Lapointe introduced to the Board a delegation of proprietors residing in St. Cunégonde Ward, and interested in the expropriation of Notre Dame street West, between de Lévis and Fulford streets.

After discussion,

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Résolu : D'autoriser le Secrétaire du Bureau à préparer les formules d'options qui devront être signées par les propriétaires et soumises au Bureau, en vue d'une solution définitive de la question.

12.—Soumis un protêt de M. Patrick J. Sally, à la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De référer au Département en Loi et à l'Ingénieur en Chef pour rapport immédiat.

13.—Soumis le dossier au sujet des plaintes portées contre M. E. Valiquet, Ingénieur-Mécanicien en charge de la Station du Bas-Niveau.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De référer toute la question au Département en Loi pour rapport.

M. le Commissaire McDonald prend son siège.

14.—Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De donner instruction à l'Ingénieur en Chef de procéder immédiatement à la construction du trottoir en face de l'édifice du "Devoir," sur la rue Saint-Vincent, sujet au vote par le Conseil du crédit nécessaire.

15.—Soumis un rapport du Département en Loi, transmettant un projet d'arrangement entre la Compagnie du Chemin de fer du Grand-Tronc et la Cité de Montréal, au sujet de la pose d'une conduite d'eau sous les voies du Grand-Tronc, à l'intersection de la rue Shearer.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu : D'autoriser Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité à signer ledit acte d'arrangement, en retranchant dans le dernier paragraphe de la première page, commençant par les mots : "It is also understood," et finissant par les mots "affected thereby," le tout en conformité de l'opinion de l'Avocat en Chef de la Ville.

16.—Soumise une requête de résidents du Quartier de Lorimier, se plaignant des dangers causés par l'exploitation d'une carrière située sur la rue Gilford.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu : De référer au Département en Loi pour rapport.

17.—Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu : De donner instructions au Surintendant de la Voirie d'inclure dans les estimés de son Budget de l'an prochain, l'achat d'un certain nombre d'arrosoirs et de balayeurs-automobiles, semblables aux trois machines qui sont maintenant en usage pour arroser et nettoyer les pavages dans toutes les rues principales, et de faire rapport sur la question qui lui a été posée, savoir : — sur l'opportunité d'arroser les rues avec des lances.

18.—(21091) Soumis un rapport du Surintendant de l'Eclairage recommandant la pose de certaines lampes additionnelles et des changements en divers endroits.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu : D'approuver ledit rapport.

19.—(21672) Soumise une communication de M. Chs Pinoteau, secrétaire du Club Ouvrier Municipal Duvernay, concernant le congé annuel des employés permanents.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : D'informer M. Pinoteau que le Bureau des Commissaires a cette question à l'étude et que l'Ingénieur en Chef est prié de faire rapport immédiatement.

Resolved: That the Secretary of the Board be authorized to prepare the forms of options to be signed by the proprietors and submitted to the Board, with a view of finally settling this question.

12.—Submitted a protest from Mr. Patrick J. Sally against the City of Montreal.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That said protest be referred to the Law Department and to the Chief Engineer for an immediate report.

13.—Submitted the documents in connection with the complaints laid against Mr. E. Valiquet, Engineer in charge of the Low Level Pumping Station.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the matter be referred to the Law Department for a report.

Commissioner McDonald took his seat.

14.—On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the Chief Engineer be instructed to proceed immediately with the laying of the sidewalk in front of the "Devoir" building, on St. Vincent street, when the necessary appropriation has been voted by Council.

15.—Submitted a report from the Law Department, transmitting a draft of agreement between the Grand Trunk Railway Co. and the City of Montreal, anent the laying of a water main under the Grand Trunk Railway line, at the crossing of Shearer street.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That His Worship the Mayor and the City Clerk be authorized to sign said deed of agreement, after striking therefrom the last paragraph of the first page, beginning by the words: "It is also understood", and ending by the words "affected thereby", the whole in accordance with the Chief City Attorney's opinion.

16.—Submitted a petition from citizens residing in de Lorimier Ward, complaining of the damages caused by the blasting operations at a quarry situated on Fulford street.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That the same be referred to the Law Department for a report.

17.—On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That instructions be given to the Superintendent of the Road Department to include in the estimates for his budget of next year, the purchase of a certain number of automobile sprinklers and sweepers similar to the three machines now being used for watering and cleaning the pavements in all the principal streets, and to reply to the question put to him, to wit: whether it would be advisable to water the streets with hose.

18.—(21091) Submitted a report from the Superintendent of the Light Department, recommending that additional lamps be installed and that certain changes be made at various places.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: To concur in said report.

19.—(21672) Submitted a communication from Mr. Chs Pinoteau, Secretary of the "Club Ouvrier Municipal Duvernay", concerning the annual holidays of permanent employees.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That Mr. Pinoteau be informed that the Board of Commissioners is considering the question and that the Chief Engineer be requested to report thereon immediately.

20.—(21681) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef transmettant un estimé du coût du pavage en asphalte des rues suivantes :

Poupart, de de Montigny à Logan	\$3,668.50
Lafontaine, de Frontenac à Iberville	2,070.75
Forsyth, de Frontenac à Iberville	1,881.00
Poupart, de de Montigny à Champagne	1,221.50

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De faire rapport au Conseil, recommandant la construction dudit pavage à la journée, s'il est jugé opportun.

21.—Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu : De faire rapport au Conseil, recommandant de voter un crédit de \$45,000 pour les travaux de pose de conduites d'eau dans différentes rues.

22.—(21669) Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De faire rapport au Conseil, recommandant de voter la somme de \$5,948.20 pour les travaux de pavage en asphalte de la rue Cartier, entre les rues Marie-Anne et Mont-Royal, suivant le rapport du Député-Ingénieur en Chef, les travaux devant être faits à la journée s'il est jugé opportun.

23.—(216671) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, recommandant de poursuivre la "Montreal Public Service Corporation", en rapport avec la coupe et l'enlèvement d'un arbre et d'une boîte d'arbre par ladite Compagnie, du coin des rues Galt et LeCaron, dans le Quartier Emard.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De référer au Département en Loi, avec instructions de poursuivre ladite Compagnie.

24.—Soumis des rapports du Député-Ingénieur en Chef, recommandant la pose de conduites d'eau dans les rues ci-après mentionnées :

Rue Logan, est de Dorion, 132 pieds de conduites de 8"	\$ 375
Avenue de Rocheblave, de Notre-Dame à Sherbrooke, 4,275 pieds de conduites de 8"	12,500
Rue Boyce, ouest de Monsabré, 14 pieds de conduites de 8"	432
Rue St-Dominique, 4,950 pieds de conduites de 8"	12,625
Rue Crémazie, de Boulevard St-Laurent à rue Morrison, 1,400 pieds de conduites de 12"	4,600

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : D'autoriser la pose des dites conduites, les montants ci-dessus devant être imputés sur le crédit voté pour la pose de conduites principales.

25.—Soumis un rapport du Médecin du Service Médical Municipal, au sujet de la demande de congé de Mlle Blanche Maillé, sténographe, attachée au service de M. le Commissaire Côté.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu : Qu'un congé de quinze jours soit accordé à Mlle Maillé, en plus de sa vacance habituelle de quinze jours.

26.—Soumis le dossier au sujet de la construction d'une bibliothèque publique.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu : De demander à l'Association des Architectes de la Province de Québec, sans admettre le principe d'un concours, si l'offre contenue dans sa lettre du 9 juillet est gratuite et sinon, à quelles conditions.

27.—(21649) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, recommandant qu'une somme de \$1700.73 soit prise, sur la balance disponible du crédit voté pour l'enlèvement de la

20.—(21681) Submitted a report from the Asst.-Chief Engineer, transmitting an estimate of the cost of paving with asphalt the following streets:

Poupart, from de Montigny to Logan	\$3,668.50
La Fontaine, from Frontenac to Iberville	2,070.75
Forsyth, from Frontenac to Iberville	1,881.00
Poupart, from de Montigny to Champagne	1,221.50

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that said paving be laid by day labor, if deemed advisable.

21.—On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that an appropriation of \$45,000 be voted for the laying of water mains in different streets.

22.—(21669) On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that a sum of \$5,948.20 be voted for paving with asphalt Cartier street, between Mary Ann and Mount Royal streets, as per the Asst.-Chief Engineer's report, said work to be done by day labor, if deemed advisable.

23.—(21671) Submitted a report from the Asst.-Chief Engineer, recommending that the Montreal Public Service Corporation be sued for having removed a tree and a tree-box at the corner of Galt and Le Caron streets, Emard Ward.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That said report be referred to the Law Department with instructions to take legal proceedings against said company.

24.—Submitted reports from the Asst.-Chief Engineer, recommending that water mains be laid in the hereunder mentioned streets:

Logan, east of Dorion, 132 feet 8' conduits	\$ 375
De Rocheblave, from Notre Dame to Sherbrooke 4,275 feet 8" conduits	12,500
Boyce, west of Monsabré, 14 feet 8" conduits	452
St. Dominique, 4,950 feet 8" conduits	16,625
Crémazie, from St. Lawrence Boulevard to Morrison, 1,400 feet 12' conduits	4,600

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the laying of said mains be authorized, the above sums to be charged against the appropriation voted for the laying of mains.

25.—Submitted a report from the Physician in charge of the Medical Service anent the leave of absence asked for by Miss Blanche Maillé, stenographer, employed by Commissioner Côté.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That fifteen days' leave of absence be granted to Miss Maillé, in addition to the usual fifteen days holiday.

26.—Submitted the documents anent the erection of a public library.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That the Association of Architects of the Province of Quebec, without admitting the principle of a competition, be asked whether the offer contained in its letter, dated the 9th July, is gratuitous, and, if not, on what conditions it is made.

27.—(21649) Submitted a report from the Asst.-Chief Engineer, recommending that a sum of \$107.73 be varied from the available balance of the appropriation voted for

neige, et appliquée à payer les gages de certaines personnes employées à des travaux spéciaux, en rapport avec la construction de l'égoût de la rue Sherbrooke.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : D'autoriser le virement recommandé.

28.—(21286) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, demandant l'autorisation d'exécuter à la journée, les travaux de construction de l'égoût de l'avenue Cedar Crescent jusqu'aux limites de Westmount.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : D'approuver ladite recommandation.

29.—(21660) Soumise une résolution du Conseil, en date du 9 juillet, au sujet de la surveillance du Service des Tramways de la rue Notre-Dame.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De référer ladite motion à l'Ingénieur en Chef, avec instructions aux inspecteurs de Tramways de se conformer à la demande de l'échevin Létourneau, et d'informer le Conseil de la présente décision.

30.—Soumise une résolution du Conseil, en date du 9 juillet, au sujet de l'exécution des travaux dans les rues par des particuliers ou des corporations.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De référer au Département en Loi pour savoir quels sont les droits que possède la Cité à ce sujet, en vertu de la loi adoptée, à la dernière session de la Législature.

31.—Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : Que la résolution du 9 juillet, à l'effet de recommander au Conseil de retourner au fonds d'emprunt une somme de \$71,241.45, soit rescindée et annulée à toutes fins que de droit.

32.—Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : Que la résolution du 9 juillet, à l'effet de recommander au Conseil de retourner au fonds d'emprunt une somme de \$58,570.93, soit rescindée et annulée, à toutes fins que de droit.

33.—(19911) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, au sujet du protêt servi à la Ville, par certains propriétaires de l'avenue Connaught.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De référer au Département en Loi pour rapport.

34.—Soumis un rapport de l'Archiviste de la Ville, transmettant un estimé de ce que coûterait la mise à l'abri du feu des plans des divers départements.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De donner instructions à l'Archiviste de la Ville d'inclure ledit estimé dans son budget de 1915.

35.—(21667) Soumis un rapport du Greffier-Adjoint de la Cité, transmettant un projet de bail, entre la Cité de Montréal et le Gouvernement, au sujet de la pose et du maintien d'un tuyau de 12" le long du Canal Lachine.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : D'autoriser Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité à signer ledit bail, après révision par le Département en Loi.

36.—(21327) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, au sujet de la demande de M. Vildège Payant, pour permis de transporter une maison.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : D'accorder la permission demandée, pourvu que le travail ne dure pas plus qu'une journée, et que M. Payant entreprenne ledit travail à ses risques et périls.

snow removal, and applied to pay the wages of certain persons employed for special works, in connection with the laying of the Sherbrooke street sewer.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That said sum be varied.

28.—(21286) Submitted a report from the Asst.-Chief Engineer, asking for authorization to lay, by day labor, a sewer in Cedar Crescent avenue to the limits of Westmount.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To concur in said report.

29.—(21660) Submitted a resolution adopted by the Council on the 9th July, anent the supervising of the tramway service on Notre Dame street.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That said motion be referred to the Chief Engineer, with a request that he instruct the Tramway Inspectors to comply with Ald. Létourneau's request, and that the Council be informed of the present decision.

30.—Submitted a resolution adopted by Council on the 9th July, anent the works done in the streets by private parties on corporations.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the matter be referred to the Law Department in order to know what are the rights of the City in this connection, in virtue of the law adopted at the last session of the Legislature.

31.—On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the resolution adopted on the 9th July, recommending to Council that a sum of \$71,241.45 be transferred to the loan fund, be repealed and annulled to all intents and purposes.

32.—On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the resolution adopted on the 9th July, recommending to Council that a sum of \$58,570.93 be transferred to the loan fund, be repealed and annulled to all intents and purposes.

33.—(19911) Submitted a report from the Asst.-Chief Engineer, anent a protest served upon the City by certain proprietors residing on Connaught avenue.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That said report be referred to the Law Department for a report.

34.—Submitted a report from the City Archivist, transmitting an estimate of the cost of constructing a fire-proof vault for the plans of the different departments.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That instructions be given to the City Archivist to include said estimate in his budget for 1915.

35.—(21667) Submitted a report from Asst.-City Clerk, transmitting a draft of lease, between the City of Montreal and the Government anent the laying and maintenance of a 12" pipe along the Lachine Canal.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That His Worship the Mayor and the City Clerk be authorized to sign the said lease, after the same has been approved by the Law Department.

36.—(21327) Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, anent the application of Mr. Vildège Payant, for permission to move a house.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That said permission be granted, provided that the work of moving said house do not last more than one day, and that Mr. Payan perform such work at his risk and peril.

37.—Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, recommandant la construction de trottoirs en asphalte, dans les rues suivantes :

	Cr. à voter
Rue Forsyth (2), de Frontenac à Iberville	\$791.22
Rue Poupart (E.), de Notre-Dame à Joséphine	265.66
Rue Poupart, de Ste-Catherine à Champagne	392.48

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De recommander au Conseil le vote de ladite somme pour l'exécution desdits travaux, à la journée, si le Bureau le juge à propos.

38.—Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, transmettant le détail d'un crédit de \$35,000.00 demandé pour compléter les travaux de terrassement des Côtes du Quartier Hochelaga, sur les rues appartenant à la Cité.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De recommander au Conseil le vote d'une somme de \$26,300.00 pour travaux de terrassement, enlèvement du roc, suivant détails mentionnés dans ledit rapport, et de voter une somme additionnelle de \$8,700.00 pour la construction d'un mur vis-à-vis la maison située au haut de la côte de la rue Saint-Germain et d'un mur en béton vis-à-vis la propriété de M. Gallagher, le tout sans préjudice aux droits de la Ville.

39.—Soumis un avis de M. Alfred Pion à la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De référer au Département en Loi pour rapport.

40.—(31676) Soumis un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux transmettant deux baux, en rapport avec l'expropriation de la rue Notre-Dame.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : D'approuver lesdits baux et d'autoriser Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité à les signer.

41.—Soumis le dossier au sujet de la demande de M. John O'Hara, d'être inscrit sur la liste des pensionnaires de la Cité.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De référer au Département en Loi pour rapport.

42.—Soumis un rapport concernant le paiement de certains comptes aux experts dans l'expropriation du Boulevard St-Joseph, lequel rapport a été adopté automatiquement, le 1er juillet, conformément aux dispositions de la Charte.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : D'en transmettre copie au Trésorier de la Cité et au Contrôleur et Auditeur, avec instructions d'y donner suite.

43.—Soumise une communication de MM. P. Poulin et Cie, au sujet de l'exécution de certains travaux de réparations au Marché Bonsecours.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu : De retourner au Surintendant des Marchés pour nouveau rapport.

44.—(21634) Soumis un rapport du Greffier-Adjoint de la Cité, au sujet du vote d'un crédit additionnel, en rapport avec l'achat d'une certaine propriété de M. Michael Bahen, en rapport avec l'élargissement de la rue Smith.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

37.—Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, recommending the laying of asphalt sidewalks on the following streets:

	Appropriation to be voted
Forsyth (2), from Frontenac to Iberville	\$791.22
Poupart (E.), from Notre Dame to Josephine	286.66
Poupart (E.), from St. Catherine to Champagne	392.48

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that an appropriation be voted for the performance of said work, by day labor, should the Board deem it advisable.

38.—Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, transmitting the detail of an appropriation of \$35,000 asked for completing the earthwork on the hills in Hochelaga Ward, on the streets belonging to the City.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that a sum of \$26,300 be voted for earthwork and rock removal, as per details mentioned in the said report, and that an additional sum of \$8,700 be voted for the construction of a wall opposite the house at the top of the hill on St. Germain street, and of a concrete wall opposite the property of Mr. Gallagher, the whole without prejudice to the City's rights.

39.—Submitted a notice from Mr. Alfred Pion to the City of Montréal.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the same be referred to the Law Department for a report.

40.—(31676) Submitted a report from the Superintendent of Municipal Buildings, transmitting two leases, in connection with the expropriation of Notre Dame street.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That said reports be approved and that His Worship the Mayor and City Clerk be authorized to sign the same.

41.—Submitted the documents anent the application of Mr. John O'Hearn to have his name entered on the list of the City's pensioners.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the same be referred to the Law Department for a report.

42.—Submitted a report anent the payment of certain accounts to be paid to the experts re St. Joseph Boulevard expropriation, which report was adopted automatically on the 1st July, in virtue of the provisions of the Charter.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That copy of same be transmitted to the City Treasurer and City Comptroller and Auditor, with instructions to act accordingly.

43.—Submitted a communication from Messrs. P. Poulin & Cie, anent certain repairs to be done to Bonsecours Market.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That the same be returned to the Superintendent of Markets for a further report.

44.—(21634) Submitted a report from the Asst.-City Clerk, re additional appropriation to be voted in connection with the purchase of a certain property from Mr. Michael Bahen, in connection with the widening of Smith street.

On motion of Commissioner Ainey seconded by Commissioner Côté, it was

Résolu : De référer au Département en Loi pour rapport.

45.—Soumis le dossier au sujet de la réclamation de M. C. H. Bleau, contre la Cité.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De référer au Département en Loi pour rapport.

46.—Soumis un rapport du Surintendant des Parcs, recommandant de permettre au "Montreal English Rugby Football Club" de jouer sur le Parc Mance, trois heures par semaine, à partir du 1er septembre jusqu'à la fin de la saison.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu : D'approuver ledit rapport.

47.—Soumis un rapport du Surintendant des Parcs, recommandant de permettre à la "Montreal Dry Goods Football League" de jouer de 3.30 heures à 6 heures, le samedi, à partir du mois de juillet au mois d'août, sur le Parc Mance.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu : D'approuver ledit rapport.

48.—Soumis un rapport du Département en Loi, recommandant le paiement d'une somme additionnelle de \$6.00 à Maîtres Jacob, Hall, Couture et Fitch, dans la cause de Rubinsky contre la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu : D'autoriser le paiement de ladite somme à même le fonds de réserve.

49.—Soumise une communication de M. Chs Birmingham, demandant de lui retourner une offre qu'il a faite à la Ville, au sujet de la vente d'une propriété située sur la rue St-Mathieu.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : D'autoriser le Secrétaire à retourner ladite offre, après en avoir gardé copie aux Archives.

50.—Soumis un rapport du Département en Loi, au sujet de la réclamation de MM. Taylor et Gamble.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu : De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

51.—Soumis un rapport du Secrétaire des Commissaires dans l'expropriation de la rue Sherbrooke, entre les rues Fullum et Aylwin, transmettant les comptes d'honoraires suivants, approuvés par l'Avocat en Chef de la Ville, savoir :

Recorder Amédée Geoffrion, Président	\$205
J. A. Landry, Commissaire de la Cité	205
W. G. Owens, Commissaire de la Cité	205
T. Charpentier, Commissaire des Propriétaires	205
Geo. W. Parent, Commissaire des Propriétaires	205

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu : D'autoriser le paiement desdits comptes.

52.—Soumise une communication du Greffier-Adjoint de la Cité, au sujet de la demande de la "Might Directories Ltd," de se faire fournir une copie de la liste des électeurs municipaux de la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu : D'informer les requérants qu'ils pourront se procurer copie de ladite liste, moyennant le paiement d'une somme de \$667.19.

53.—Soumis le dossier au sujet de la demande de Mme H. G. Staunton, pour le paiement d'une indemnité pour travail

Resolved: That the same be referred to the Law Department for a report.

45.—Submitted the documents anent the claim of Mr. C. H. Bleau vs. the City.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the same be referred to the Law Department for a report.

46.—Submitted a report from the Superintendent of Parks, recommending that the "Montreal English Rugby Football Club" be allowed to play on Park Mance, three hours per week, from the 1st September until the end of the season.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That said report be approved.

47.—Submitted a report from the Superintendent of Parks, recommending that the "Montreal Dry Goods Football League" be allowed to play from 3.30 to 6.00 p. m. on Saturday, during the months of July and August, on Mance Park.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That said report be approved.

48.—Submitted a report from the Law Department, recommending the payment of an additional sum of \$6.00 to Messrs. Jacob, Hall, Couture and Fitch, advocates, in re Rubinsky vs. the City of Montreal.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That payment of said sum, ex-reserve fund, be authorized.

49.—Submitted a communication from Mr. Chs. Birmingham, asking that an offer which he made to the City, anent the sale of a property situated on St. Matthew street, be returned to him.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the Secretary be authorized to return the said offer, after having taken a copy thereof and filed the same.

50.—Submitted a report from the Law Department, anent the claim of Messrs. Taylor and Gamble.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That the same be referred to the Chief Engineer for a report.

51.—Submitted a report from the Secretary of the Commissioners re expropriation of Sherbrooke street, between Fullum and Aylwin street, transmitting the accounts of the said Commissioners, approved by the Chief City Attorney, viz :

Recorder Geoffrion, Chairman	\$205
J. A. Landry, City Commissioner	205
W. J. Owens, City Commissioner	205
T. Charpentier, Commissioner of proprietors	205
Geo. W. Parent, Commissioner of proprietors	205

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That payment of said accounts be authorized.

52.—Submitted a communication from the Asst.-City Clerk, anent the application from the Might Directories Limited, for a copy of the list of the municipal electors of the City of Montreal.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That said petitioners be informed that a copy of the said list will be furnished to them on payment of the sum of \$667.19.

53.—Submitted the documents anent the application of Mrs. H. G. Staunton, for payment of an indemnity for

supplémentaire exécuté par feu son époux, alors qu'il était à l'emploi de la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : Que le Bureau regrette d'être dans l'impossibilité de faire droit à cette demande.

54.—Soumis un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux, recommandant la pose d'un appareil de téléphone dans le nouveau Bureau Général du Bureau des Estimateurs, au coût de \$25.00 par année.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : D'approuver ledit rapport.

55.—Soumise une résolution de la Commission Spéciale de Réception, recommandant le paiement des comptes suivants :

Re : Association de la Jeunesse Canadienne-Française :	
Windsor Hotel	\$1,200.00
Re : Associations de Publicité :	
Herald Press	80.00
Beck Mfgr. Co.	15.00
H. Pulos	160.00
A. McGarr	200.00
S. B. Townsend	31.00
T. Simpson	25.00
Geo. Thompson & Bro.	32.00
Fraser, Viger & Cie.	7.50

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : D'autoriser le paiement desdits comptes.

56.—Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De donner instructions à l'Ingénieur McLeod de préparer des plans pour la construction d'un tunnel sous les voies du Pacifique Canadien, entre les rues Atlantique et Beaumont.

57.—Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, recommandant le vote d'une somme de \$8,600, payable \$573 par la Ville et \$8,027 par les propriétaires intéressés, pour la construction d'un égoût dans l'avenue Maplewood, à partir du Chemin de la Côte-des-Neiges, jusqu'à la rue Decelles.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De faire rapport au Conseil, recommandant le vote de ladite somme, pour la construction dudit égoût, à la journée, si le Bureau le juge à propos.

58.—Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, recommandant de retourner au fonds d'emprunt une somme de \$105,074.26, représentant des balances disponibles des crédits votés en 1913, pour la construction de pavages dans la Division Est.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De faire rapport au Conseil en conséquence.

59.—Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, recommandant de retourner au fonds d'emprunt une somme de \$45,522.30, représentant des balances disponibles des crédits votés en 1913 pour la construction de pavages permanents dans la Division Nord.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De faire rapport au Conseil en conséquence.

60.—Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, recommandant de retourner au fonds d'emprunt une somme de \$200,408.95, représentant des balances disponibles des crédits votés en 1913, pour la construction de pavages dans la Division Est.

supplementary work performed by her late husband, while he was in the City's employ.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the Board regret that they are unable to grant said request.

54.—Submitted a report from the Superintendent of Municipal Buildings, recommending that a telephone apparatus be installed in the General Office of the Assessors' Department, at a cost of \$25 per annum.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That said report be approved.

55.—Submitted a resolution of the Special Committee on Receptions, recommending that the following accounts be paid:

Re : Association de la Jeunesse Canadienne-Française :	
Windsor Hotel	\$1,200.00
Re : Publicity Associations :	
Herald Press	80.00
Beck Mfgr. Co.	15.00
H. Pulos	160.00
A. McGarr	200.00
S. B. Townsend	31.00
T. Simpson	25.00
Geo. Thompson & Bro.	32.00
Fraser, Viger & Cie.	7.50

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That payment of said accounts be authorized.

56.—On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That instructions be given to Mr. McLeod, Engineer, to prepare plans for the construction of a tunnel under the C. P. R. tracks, between Atlantique and Beaumont streets.

57.—Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, recommending that a sum of \$3,600 be voted, payable \$573 by the City and \$8,027 by the interested proprietors, for the construction of a sewer in Maplewood, from Côte des Neiges Road to Decelles street.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that the said sum be voted for the construction of the said sewer, the work to be done by day labor if the Board deem it proper.

58.—Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, recommending that a sum of \$103,074.26, representing the available balances of the appropriations voted in 1913, for the construction of pavings in the Eastern Division, be returned to the Loan Fund.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That a report be made to Council accordingly.

59.—Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, recommending that a sum of \$45,522.30, representing the available balances of the appropriations voted in 1913 for the construction of permanent pavings in the Northern Division, be returned to the Loan Fund.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That a report be made to Council accordingly.

60.—Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, recommending that a sum of \$200,408.95, representing the available balances of the appropriations voted in 1913 for the construction of pavings in the Eastern Division, be returned to the Loan Fund.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De faire rapport au Conseil en conséquence.

61.—Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, sur l'offre du notaire O'Gleman, représentant MM. Edmond et Aldéric Lefebvre, de céder à la Cité le terrain requis pour élargir la rue Saint-André et la rue Masson, entre les rues Carrières et St-Louis, à condition que la Cité leur cède gratuitement une lisière de 30 pieds sur la rue Mentana, et à certaines autres conditions mentionnées dans ladite offre.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De faire rapport au Conseil, recommandant d'accepter ladite offre, et de donner instructions au Département en Loi de prendre les procédures nécessaires pour l'effacement des lignes homologuées actuelles, et pour l'homologation de nouvelles lignes, suivant le plan préparé par l'Ingénieur en Chef.

62.—Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, transmettant des estimés du coût du pavage en macadam-asphalté des rues suivantes :

	Crédit à voter
Rue Darling, d'Ontario à Forsyth	\$6,600
Rue de Rocheblave, du Bord de l'eau à Notre-Dame	4,400
Rue Mercier, du Bord de l'eau à Notre-Dame	3,960
Rue Souigny, de Mercier à de Rocheblave	8,800
	\$23,760

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De faire rapport au Conseil, recommandant le vote de ladite somme de \$23,760, pour l'exécution desdits travaux, à la journée, si le Bureau le juge à propos.

63.—Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, recommandant le vote d'un crédit additionnel de \$61.60, représentant les intérêts, à compter du 1er mai 1914, sur le prix d'achat d'une propriété de la succession Lavigne, pour l'ouverture du Boulevard St-oseph.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De faire rapport au Conseil, recommandant le vote de ladite somme.

64.—Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, recommandant de retourner au fonds d'emprunt une somme de \$200,000, à même le crédit de \$510,000 voté pour la construction d'un égout-collecteur, dans les Quartiers Emard, Saint-Paul et Saint-Gabriel, attendu qu'une seule des sections, au coût de \$276,330 sera faite cette année.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De faire rapport au Conseil, recommandant le vote de la dite somme.

65.—Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, recommandant le vote d'un crédit additionnel de \$5,000 pour la construction de nouvelles toitures à la Station de Pompe du Bas-Niveau.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu : De faire rapport au Conseil en conséquence, et il est, en outre,

Résolu : Sujet à l'adoption, par le Conseil, du rapport ci-dessus, d'accorder le contrat pour le renouvellement des toitures à la Station de Pompage du Bas-Niveau, au plus bas soumissionnaire, M. Antoine Kelly, au prix de \$16,910, d'autoriser Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité à signer le contrat à intervenir, et d'autoriser la remise des dépôts aux soumissionnaires qui n'ont pas obtenu le contrat.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That a report be made to Council accordingly.

61.—Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, anent the offer from Mr. O'Gleman, Notary, representing Messrs. Edmond and Aldéric Lefebvre, to cede to the City the land required for widening St. André and Masson streets, between des Carrières and St. Louis streets, on condition that the City cede gratuitously a strip of 30 feet on Mentana street, and on certain other conditions mentioned in the said offer.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that said offer be accepted and that the Law Department be instructed to take the necessary proceedings in order to have the present homologated lines erased and to have new lines homologated, according to the plan prepared by the Chief Engineer.

62.—Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, transmitting an estimate of the cost for paving with asphalted macadam the following streets:

	Appropriations to be voted
Darling, from Ontario to Forsyth	\$ 6,600
De Rocheblave, from the river to Notre Dame	4 400
Mercier, from the river to Notre Dame	3,960
Souigny, from Mercier to de Rocheblave	8,800
	\$23,760

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that the said sum of \$23,760 be voted for such purpose, the work to be done by day labor, if the Board deem it proper.

63.—Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, recommending that an additional appropriation of \$61.60 be voted to pay the interest from the 1st May 1914, on the purchase price of a property belonging to the Lavigne Estate and expropriated for the opening of the St. Joseph Boulevard.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that the said sum be voted.

64.—Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, recommending that a sum of \$200,000, out of the appropriation of \$510,000 voted for the construction of a main sewer in Emard, St. Paul and St. Gabriel Wards, be returned to the Loan Fund, as only one of the sections will be constructed this year at a cost of \$276,330.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That a report be made to Council accordingly.

65.—Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, recommending that an additional appropriation of \$5,000 be voted for the construction of new roofs at the Low Level Pumping Station.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That a report be made to Council accordingly, and

It was further

Resolved: Subject to the adoption by Council of the above report, that the contract for the renewal of the roofs at the Low Level Station, be awarded to the lowest tenderer, Mr. Antoine Kelly, at the price of \$16,910, and that His Worship the Mayor and the City Clerk be authorized to sign the contract to be entered into, and that the refund of deposits to the unsuccessful tenderers, be authorized.

66.—Soumis un compte de M. Dalbé Viau, architecte, pour services professionnels rendus, en rapport avec les Casernes Nos. 1, 3 et 30, au montant total de \$150.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu : De faire rapport au Conseil, recommandant le paiement dudit compte, à même les crédits de l'exercice courant.

67.—Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, sur la demande de la Municipalité de la Ville de Hampstead, de se faire fournir l'eau par la Ville de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu : De faire rapport au Conseil, recommandant que la demande de la Ville Hampstead soit accordée, pour une période de 5 ans, aux conditions mentionnées dans le rapport du Surintendant de l'Aqueduc, et que le Département en Loi reçoive instructions de préparer un contrat en conséquence, lequel devra être signé par Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité.

68.—Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De faire rapport au Conseil, en réponse aux interpellations des échevins Bastien, Mayrand, Létourneau, Lavergne, Therrien, Ménard, que les travaux dans les parties Nord et Est de la Ville, ainsi que dans Saint-Henri, ont été retardés par le fait que tout le matériel de la Voirie a été occupé par d'autres travaux, et que maintenant que la Ville s'est procuré le matériel roulant additionnel, les travaux vont être poussés avec toute la vigueur voulue, et que le Bureau espère qu'il n'y aura plus de sujet de plainte.

69.—Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, recommandant que la partie de la rue Dixon, comprise entre la rue Notre-Dame et les voies de la Compagnie du Chemin de fer du Canadien Nord, soit inscrite et décrite comme rue publique, dans le Registre des rues publiques de la Cité, conformément à l'article 410 de la Charte.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De faire rapport au Conseil en conséquence.

70.—Soumis un rapport du Directeur du Laboratoire Municipal, demandant le vote d'un crédit pour l'entretien de l'automobile de son département.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De faire rapport au Conseil, recommandant le vote d'un crédit de \$300 pour cette fin.

71.—Soumise une résolution du Conseil, en date du 9 juillet 1914, à l'effet de prier le Bureau des Commissaires d'étudier l'opportunité de pourvoir l'Ingénieur en charge des pavages de la Division Nord d'une automobile.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : D'informer le Conseil, en réponse, que le Bureau des Commissaires ne croit pas qu'il soit nécessaire, pour le moment, de donner à M. Auclair une automobile pour son service.

72.—Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, sur une demande de la "Montreal Public Service Corporation," pour la pose de poteaux dans certaines rues.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De faire rapport au Conseil, recommandant que l'autorisation demandée par la "Montreal Public Service Corporation" soit accordée aux conditions mentionnées dans le rapport de l'Ingénieur en Chef.

73.—Soumise une lettre de la "Canadian Association of Stationery Engineers", au sujet du Règlement No 180, concernant l'examen et la qualification de l'Inspecteur en Chef des Bouilloires.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

66.—Submitted an account from Mr. Dalbé Viau, architect, for professional services rendered in connection with Nos. 1-3-30 Stations, amounting to a total of \$150.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that the said account be paid, out of the appropriations voted for the current year.

67.—Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, anent the petition from the Municipality of the Town of Hampstead, asking that the City of Montreal supply it with water.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that the request of the Town of Hampstead be granted, for a period of 5 years, on the conditions mentioned in the report of the Superintendent of the Aqueduct, and that the Law Department be instructed to prepare a contract accordingly, the same to be signed by the Mayor and City Clerk.

68.—On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That a report be made to Council, in reply to the questions put by Ald. Bastien, Mayrand, Létourneau, Lavergne, Therrien, Ménard, that the works in the northern and eastern parts of the City, as well as in St. Henry, were delayed, owing to the fact that all the plant of the Road Department was being used on other works and, as the City has now all the additional rolling stock required, the works will be proceeded without delay, and the Board hope that there will not be any further grounds for complaint.

69.—Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, recommending that that part of Dixon street, comprised between Notre Dame street and the C. P. R. tracks be inscribed and described as a public street, in the register of the City's public streets, in accordance with article 410 of the Charter.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That a report be made to Council accordingly.

70.—Submitted a report from the Director of the Municipal Laboratory, asking that an appropriation be voted for the maintenance of the automobile in his department.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that an appropriation of \$300 be voted for said purpose.

71.—Submitted a resolution of Council, dated the 9th July 1914, requesting the Board of Commissioners to consider the advisability of supplying the Engineer in charge of pavings in the Northern Division with an automobile.

On motion of Commissioner Côté seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That Council be informed that the Board of Commissioners do not deem it necessary, for the present, that Mr. Auclair be provided with an automobile for his service.

72.—Submitted a report from the Chief Engineer, anent the application from the Montreal Public Service Corporation for leave to erect poles in certain streets.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that the authorization asked for by the Montreal Public Service Corporation be granted on the conditions mentioned in the Chief Engineer's report.

73.—Submitted a letter from the Canadian Association of Stationery Engineers, anent By-law No. 180 concerning the examination and qualifications of candidates for Chief Inspector of Boilers.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Côté, it was

Résolu : De transmettre au Conseil, pour référence à la Commission de Législation.

Ajournement.

L. N. SENECAI,
Secrétaire.

* * *

Compte-rendu de l'assemblée du 14 juillet, 1914, p. m.

MM. les Commissaires Ainey, Côté et Hébert.
M. le Commissaire Hébert est appelé à présider.

1.—Attendu que les entrepreneurs, qui désirent soumissionner pour la construction du tunnel de l'Avenue du Parc, se plaignent du fait qu'ils ne peuvent obtenir de plans, sur lesquels ils ne peuvent soumissionner,

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : Que l'Architecte, M. J. Emile Vanier, reçoive instructions de fournir des copies bleues du tunnel de l'Avenue du Parc, aux soumissionnaires, qui en feront la demande et qui auront fait le dépôt requis.

2.—La Société pour la Prévention de la Cruauté aux Animaux ayant sollicité une entrevue avec le Bureau,

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De l'inviter pour jeudi, le 16 courant, à 10.30 a.m.

3.—Soumis un rapport du Surintendant du Parc Mont-Royal, sur la demande de la "Canadian Fairs Bookings Association", pour permis de tenir une exposition en miniature, pendant la semaine des Fêtes du Centenaire Cartier, et d'utiliser à cette fin une partie de la Ferme Fletcher.

Vu qu'il s'agit, dans ce cas, d'une affaire spéciale et vu le rapport du Département en Loi,

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu : Que la demande, telle que faite, par la lettre de la Compagnie, en date du 26 juin dernier, soit accordée, pourvu que ladite exposition soit tenue sous la surveillance du Surintendant du Parc Mont-Royal.

4.—Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, transmettant un estimé du coût du pavage en bitulithic, des rues suivantes :

Rue Saint-Félix, de Saint-Jacques à Saint-Antoine..	\$3,000
Rue Aqueduc, du Marché Saint-Antoine à Saint-Antoine	3,720
	\$6,720

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De faire rapport au Conseil, recommandant le vote de ladite somme, pour la construction desdits passages, à la journée, si le Bureau le juge à propos.

5.—Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, transmettant une liste supplémentaire de pavages permanents, dont le coût s'élève à \$61,616.00.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De recommander au Conseil le vote des crédits ci-dessous pour la construction desdits pavages à la journée, si le Bureau le juge à propos, savoir :

Resolved: That the same be transmitted to Council for reference to the Legislation Committee.

Adjourned,

L. N. SENECAI,
Secretary.

* * *

Report of meeting held on the 14th July 1914, p.m.

Present: Messrs. Ainey, Côté and Hébert, Commissioners.

Commissioner Hébert was called to the Chair.

1.—Whereas the contractors who desire to tender for the construction of the Park avenue tunnel, complain of the fact that they cannot obtain the plans on which they might tender.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the Architect, Mr. Emile Vanier, be instructed to furnish blue prints of the Park avenue tunnel to the tenderers who may ask for same, and who shall make the required deposit.

2.—The Society for the Prevention of Cruelty to Animals, having asked for an interview with the Board,

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That they be invited to meet the Board on Thursday, the 16th instant, at 10.30 a.m.

3.—Submitted a report from the Superintendent of Mount Royal Park, on the request of the Canadian Fairs Bookings Association, for permission to hold a miniature exhibition during the week of the Cartier Centennial, and to use for such purpose a part of Fletcher's Field.

As the privilege asked for is of a special character, and in view of the Law Department's report.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That the said request as per terms of the Company's letter, dated the 26th June last, be granted, provided said exhibition be held under the supervision of the Superintendent of Mount Royal Park.

4.—Submitted a report from the Asst.-Chief Engineer, transmitting an estimate of the cost of laying bitulithic paving on the following streets:

St. Felix, from St. James to St. Antoine.. . . .	\$3,000
Aqueduct, from St. Antoine Market to St. Antoine	3,720
	\$6,720

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that said sum be voted for the laying of said pavements, by day labor, if the Board deem it advisable.

5.—Submitted a report from the Asst.-Chief Engineer, transmitting a supplementary list of permanent pavings, the cost thereof aggregating to the sum of \$61,616.00.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To recommend to Council that the hereunder mentioned appropriation be voted for the laying of said pavings by day labor, if the Board deem it advisable, to wit:

	Crédit à voter
Montée du Zouave, dans toute sa longueur, Spécial	\$ 2,750.00
Rue Lagauchetière, de Chenneville à Bleury, Asphalte	3,879.75
Rue Lagauchetière, de Dorion à Papineau, Asphalte	4,279.00
Rue Ernest, de Saint-Denis à Extr. Est, Asphalte	1,801.25
Rue Benoit, de Dorchester à Sainte-Catherine, Spécial	5,747.00
Rue G. E. Cartier, de Sainte-Emélie à Saint-Ambroise, Asphalte	1,620.00
Rue Panet, d'Ontario à Sherbrooke, Asphalte et Blocs Artificiels	11,379.00
Rue Châteaubriand, de Duluth à Marie-Anne, Asphalte	6,700.00
Rue Parthenais, de Notre-Dame à Sainte-Catherine, Blocs Artificiels	16,503.00
Rue Cérat, de Saint-Dominique à Coloniale, Asphalte	792.00
Rue Aylwin, de Notre-Dame au Fleuve, Nivel. et Macadam	6,165.00
	\$61,616.00

	Appropriation to be voted
Montée du Zouave, over its whole length, Spécial	\$ 2,750.00
Lagauchetière, from Chenneville to Bleury, Asphalt	3,879.75
Lagauchetière, from Dorion to Papineau, Asphalt	4,279.00
Ernest, from St. Denis to Eastern limits, Asphalt	1,801.25
Benoit, from Dorchester to St. Catherine, Spécial	5,747.00
G. E. Cartier, from St. Emilie to St. Ambroise, Asphalt	1,620.00
Panet, from Ontario to Sherbrooke, Asphalt and Artificial block	11,379.00
Châteaubriand, from Du'luth to Mary Ann, Asphalt	6,700.00
Parthenais, from Notre Dame to St. Catherine, Artificial blocks	16,503.00
Cérat, from St. Dominique to Colonial, Asphalt	792.00
Aylwin, from Notre Dame to the river, Levelling and Macadam	6,165.00
	\$61,616.00

6.—Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, recommandant le vote d'une somme de \$35,310, pour la construction d'un pavage en Spécial, sur la rue Panet, entre les rues Sherbrooke et Rachel.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De faire rapport au Conseil, recommandant le vote de ladite somme, pour la construction dudit pavage, à la journée, si le Bureau le juge à propos.

7.—Soumise une communication de MM. Sévigny et Lalonde, demandant un délai de 60 jours, pour enlever une pompe à gazoline installée en face de leur propriété.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De référer à l'Architecte de la Ville, pour rapport immédiat.

8.—Soumis un rapport du Surintendant du Parc Mont-Royal, concernant les opérations de minage, à la nouvelle entrée du Parc Mont-Royal.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu : De déposer aux Archives.

9.—Soumis un rapport du Surintendant des Parcs, recommandant que la soumission de MM. R. Donaldson & Sons, pour la fourniture et l'installation d'une pompe, pour la distribution de l'eau, dans l'île Sainte-Hélène, soit acceptée, au prix de \$1,238, cette somme comprenant la fourniture de la pompe, la construction de la base en béton, l'installation de ladite pompe et la pose des tuyaux nécessaires pour conduire l'eau, à partir du fleuve jusqu'au réservoir installé sur la partie la plus élevée de l'île.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu : D'approuver ledit rapport.

10.—Soumis un plan au sujet des travaux d'égoûts à exécuter dans le Chemin Kingston, Quartier Mont-Royal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De référer à l'Ingénieur C. Amireault, pour étudier cette suggestion en même temps que le rapport qu'il a reçu instructions de préparer au sujet de l'égoûtage du Quartier Mont-Royal.

11.—Soumise une communication de M. James Baillie, au sujet de la cession d'une partie du Chemin Kingston, par le Professeur Rutherford.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

6.—Submitted a report from the Asst-Chief Engineer, recommending that a sum of \$35,310 be voted for the laying of a "Special" paving on Panet street, between Sherbrooke and Rachel streets.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that said sum be voted for the laying of said pavement, by day labor, if the Board deem it advisable.

7.—Submitted a communication from Messrs. Sévigny & Lalonde, asking for a delay of 60 days, for the removal of a gasoline pump installed in front of their property.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the matter be referred to the City Architect for an immediate report.

8.—Submitted a report from the Superintendent of Mount Royal Park anent the blasting operations at the new entrance to Mount Royal Park.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That said report be filed of record.

9.—Submitted a report from the Superintendent of Parks, recommending that the tender of Messrs. R. Donaldson & Sons, for the supply and installation of a pump, for the supply of water on St. Helen's Island, be accepted, for the price of \$1,238, said sum including the supply of the pump, the construction of the concrete foundation, the installation of said pump and the laying of the necessary pipes to convey the water, from the river to the tank installed on the most elevated point of the island.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: To concur in said report.

10.—Submitted a plan anent the sewers to be laid on Kingston Road, Mount Royal Ward.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To refer the same to Engineer C. Amireault, with instructions to consider said suggestion before submitting the report he was requested to prepare in connection with the drainage of Mount Royal Ward.

11.—Submitted a communication from Mr. James Baillie anent the cession of part of Kingston Road by Professor Rutherford.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Résolu : De référer au Greffier de la Cité pour compléter le contrat.

M. le Commissaire McDonald prend son siège.

12.—Soumis un rapport du Surintendant du Parc Mont-Royal, recommandant que M. E. Prescott, assistant-jardinier, soit autorisé à occuper une petite maison située dans la cour des écuries.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu : D'approuver ledit rapport.

13.—Soumis un rapport du Surintendant des Parcs, recommandant que le docteur J. P. Gadbois soit nommé Directeur des Terrains de Jeux, et que M. J. H. Henderson soit nommé Assistant-Directeur des Terrains de Jeux.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu : D'approuver ledit rapport et de référer la question de nouveau au Surintendant des Parcs, pour suggestions, quant à la détermination des salaires.

14.—Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, déclarant ne pouvoir recommander que la rue Duhamel, entre les rues Panet et Plessis, soit enregistrée comme rue publique.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : D'approuver ledit rapport, et d'informer le requérant en conséquence.

15.—Soumis un rapport du Surintendant des Achats et des Ventes, déclarant ne pouvoir recommander le paiement d'un compte, au montant de \$80.25, réclamé par la Compagnie "Pope Hartford Motor Co. of Canada."

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : D'approuver ledit rapport, et d'informer le requérant en conséquence.

16.—Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : D'inviter la "Garment Workers Association" à rencontrer le Bureau, jeudi, le 16 courant, à 11 heures a. m.

17.—Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, transmettant les estimés pour la construction du pavage en asphalte, des rues suivantes :

	Crédit à voter
Rue Hibernia, des G. T. R. Tracks à Grand-Tronc	\$ 4,820
Rue Mullins, de Charlevoix à Hibernia	924
Rue Charron, de Wellington à Alex. Hospital . . .	30,580
	\$36,324

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De recommander au Conseil le vote de ladite somme pour la construction desdits pavages, à la journée, si le Bureau le juge à propos.

18.—Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, transmettant les estimés pour la construction de trottoirs en ciment, sur les rues suivantes :

	Montant à voter
Rue Chabot (O.), de Saint-Jérôme à Gilford ..	\$ 2,670.58
Rue Gilford (S.), de Cartier à Chabot	617.64
Rue Carrières (S), de Papineau à Iberville . . .	7,373.62
Rue de Lorimier (O.), du No. 1404 à Gilford ..	906.74
Rue Parthenais (O.), de Rachel à Gauthier . . .	1,853.50
Rue Rachel (E.), de Frontenac à Parthenais . .	3,758.48
	\$17,180.56

Resolved: To refer the matter to the City Clerk with instructions to complete the contract.

Commissioner McDonald took his seat.

12.—Submitted a report from the Superintendent of Mount Royal Park, recommending that Mr. E. Prescott, Asst.-Gardener, be authorized to occupy a small house situated in the stable yard.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: To concur in said report.

13.—Submitted a report from the Superintendent of Parks, recommending that Dr. J. P. Gadbois be appointed Director of Playgrounds, and that Mr. J. H. Henderson be appointed Asst.-Director of Playgrounds.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That said report be approved and that the matter be again referred to the Superintendent of Parks, for suggestions as to the salaries to be paid.

14.—Submitted a report from the Asst.-Chief Engineer, stating that he cannot recommend that Duhamel street, between Panet and Plessis streets, be registered as a public street.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To concur in said report and to inform the petitioner accordingly.

15.—Submitted a report from the Superintendent of the Purchasing and Sales Department, stating that he cannot recommend the payment of an amount of \$80.25, claimed by the Pope-Hartford Motor Co. of Canada.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To concur in said report and to inform the petitioner accordingly.

16.—On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the Garment Workers Association be invited to meet the Board, on Thursday, the 16th instant, at 11 a.m.

17.—Submitted a report from the Asst.-Chief Engineer, transmitting an estimate of the cost of laying asphalt pavements on the following streets:

	Appropriations to be voted
Hibernia, from G. T. R. tracks to Grand Trunk street	\$ 4,820.00
Mullins, from Charlevoix to Hibernia	924.00
Charron, from Wellington to Alexandra Hospital	30,580
	\$36,324

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To recommend to Council that the said sum be voted for the laying of said pavements, by day labor, if the Board deem it advisable.

18.—Submitted a report from the Asst.-Chief Engineer, transmitting an estimate of the cost of laying cement sidewalks on the following streets:

	Appropriation to be voted
Chabot (W.), from St. Jérôme to Gilford ..	\$ 2,670.58
Gilford (S.), from Cartier to Chabot	617.64
Carrières (S.), from Papineau to Iberville . . .	7,373.62
De Lorimier (W.), from No. 1404 to Gilford	906.74
Parthenais (W.), from Rachel to Gauthier ..	1,853.50
Rachel (N.), from Frontenac to Parthenais	3 758.48
	\$17,180.56

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De recommander au Conseil le vote de ladite somme, pour la construction desdits trottoirs, à la journée, si le Bureau le juge à propos.

19.—Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville au sujet de la construction sur la ligne du Boulevard Saint-Joseph.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu : De demander au Département en Loi jusqu'à quel point s'étend l'homologation des lignes du Boulevard Saint-Joseph et de donner instructions à l'Architecte de la Ville de ne plus donner de permis de construction jusqu'à nouvel ordre.

20.—(19887) Soumis un rapport de l'Architecte de la Cité, transmettant certaines informations au sujet de la construction d'une propriété sur un terrain appartenant à la Cité.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu : De référer au Département en Loi, avec instructions de prendre les procédures nécessaires contre les auteurs de cet empiètement.

21.—(21711) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, transmettant un estimé pour la construction d'un trottoir en asphalte sur l'avenue Labelle, entre les rues Sainte-Catherine et Dorchester, et recommandant le vote du crédit nécessaire, savoir : \$2,644.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : D'approuver ledit rapport et de faire rapport au Conseil en conséquence.

22.—(19429) Soumis des rapports du Député-Ingénieur en Chef, du Surintendant de Police et du Chef-Adjoint du Département des Incendies, au sujet du projet de transformation de l'Hôtel-de-Ville de Rosemont en poste de pompiers et de police.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De faire rapport au Conseil à l'effet de voter un crédit de \$635 pour l'organisation d'une cour de voirie à cet endroit, et de donner instructions à l'Ingénieur en Chef de se servir dudit édifice comme d'un dépôt pour les besoins des travaux à exécuter dans le quartier Rosemont, et

Il est, en outre,

Résolu : De faire rapport au Conseil à l'effet de prier la Commission de Législation de prendre les mesures nécessaires pour relever la Ville de l'obligation de construire une station de police et de feu dans l'ancien Hôtel-de-Ville de Rosemont.

23.—(21693-21694) Soumis des extraits du procès-verbal d'une séance du Conseil, tenue le 9 juillet courant.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De faire rapport au Conseil, à l'effet :

- 1° D'informer M. l'échevin Rochon que l'Ingénieur en Chef a reçu instructions de préparer un plan d'ensemble des égouts du quartier Mont-Royal;
- 2° D'informer M. l'échevin Larivière que la question de l'ouverture des rues Souigny, Boyce, Sherbrooke, est à l'étude.

24.—(21342) Soumis un rapport de l'Architecte et Surintendant des Bâtisses, recommandant de permettre à M. R. Lacowitsky, d'ériger une bouilloire sur le lot cadastral No 776, subdivision Est du quartier St-Louis, No 62 Grubert.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu : D'approuver ledit rapport.

25.—(21587) Soumis un rapport du Surintendant des Marchés, demandant l'autorisation de faire exécuter certains changements dans la chambre des cabinets du Marché Saint-Jean-Baptiste.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that said sum be voted for the laying of said sidewalks, by day labor, if the Board deem it advisable.

19.—Submitted a report from the City Architect anent the erection of houses on the line of St. Joseph Boulevard.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That the Law Department be asked to what point the homologation of the St. Joseph Boulevard lines extends, and that instructions be given to the City Architect to issue no more permits until further orders.

20.—(19887) Submitted a report from the City Architect, transmitting certain information anent the erection of a building on a piece of land belonging to the City.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That said report be referred to the Law Department with instructions to take the necessary proceedings against the persons guilty of said encroachment.

21.—(21711) Submitted a report from the Asst.-Chief Engineer, transmitting an estimate of the cost of an asphalt sidewalk on Labelle avenue, between St. Catherine and Dorchester streets, and recommending that the appropriation required, to wit: \$2,644, be voted.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To concur in said report and to report to Council accordingly.

22.—(19429) Submitted reports from the Asst.-Chief Engineer, the Superintendent of Police and the Sub-Chief of the Fire Department, anent the proposed transformation of the Rosemont town-hall into a fire and police station.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That a report be made to Council, asking for an appropriation of \$635 for the establishment of a yard for the Road Department at that place and that the Chief Engineer be instructed to use said building as a store in connection with the works to be performed in Rosemont Ward, and

It was furthermore

Resolved: That a report be made to Council, recommending that the Legislation Committee be requested to take the necessary measures in order to relieve the City from the obligation of establishing fire and police station in the former Rosemont town-hall.

23.—(21693-94) Submitted extracts from the minutes of a meeting of Council, held on the 9th July instant.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That reports be made to Council as follows:

- 1° Informing Ald. Rochon that the Chief Engineer has received instructions to prepare a general plan of the sewers of Mount Royal Ward;
- 2° Informing Ald. Larivière that the question of opening Souigny, Boyce and Sherbrooke streets, is under consideration.

24.—(21342) Submitted a report from the Architect and Superintendent of Buildings, recommending that Mr. R. Lacowitsky be allowed to install a boiler on Cad. lot No. 776, East Subdivision of St. Louis Square, No. 62 Grubert street.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That said report be approved.

25.—(21587) Submitted a report from the Superintendent of Markets, asking for authorization to have certain alterations made to the water closets, at St. Jean Baptiste Market.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: D'approuver ledit rapport.

26.—(21590) Soumis un rapport du Surintendant des Marchés, recommandant de remplacer deux gros tuyaux en bois servant au système de réfrigération, par des tuyaux en tôle galvanisée, au coût approximatif de \$40, à être pris sur le crédit voté pour réparations générales.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: D'approuver ledit rapport.

27.—(21689) Soumis un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux, demandant l'autorisation d'installer un téléphone dans le bureau de M. L. A. Lefebvre, commis préposé au personnel du Département des Incendies, au coût de \$25 par année.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: D'accorder l'autorisation demandée.

28.—(21046) Soumis un extrait du procès-verbal d'une séance du Conseil, tenue le 15 juin 1914, à l'effet de prier le Bureau des Commissaires de mettre devant le Conseil, le dernier rapport des Inspecteurs de Tramways.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De transmettre au Conseil les rapports demandés.

29.—(20840) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, transmettant un estimé pour la construction d'une entrée en blocs de scories devant la caserne de pompiers No 32, quartier Saint-Paul, et recommandant le vote du crédit nécessaire à cette fin, savoir, \$376.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'approuver ledit rapport et de faire rapport au Conseil, en conséquence.

30.—Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, recommandant que le pavage de la rue Labelle, entre les rues Dorchester et Sainte-Catherine, soit fait en "spécial" au lieu de l'être en asphalte, tel que voté le 17 février 1913.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'approuver ledit rapport et de faire rapport au Conseil, en conséquence.

31.—(20482) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, sur la demande faite par M. l'échevin Létourneau, à l'effet de changer en mastic d'asphalte les trottoirs proposés en ciment sur certaines rues.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'informer M. l'échevin Létourneau que les travaux sont commencés et qu'il ne serait pas opportun de faire, pour le moment, les changements proposés.

32.—(21515) Soumis un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux, demandant l'autorisation de faire installer un téléphone dans le Bureau du Surintendant du Département des Privilèges et des Licences, au prix de \$25 par année.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: D'approuver ledit rapport.

33.—(21703) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, sur la mise à la retraite de M. E. Schiffelaers, ingénieur, employé dans le Département des Travaux Publics.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De référer au Département en Loi pour rapport.

34.—Soumis un rapport de l'Inspecteur Surintendant Général du Service de la Voirie, au sujet des vacances des employés d'ateliers, contremaitres de section, etc.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That said report be approved.

26.—(21590) Submitted a report from the Superintendent of Markets, recommending that two large wooden pipes used for the refrigerating plant be replaced by galvanized iron pipes, at an approximate cost of \$40, said sum to be charged against the appropriations voted for general repairs.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That said report be approved.

27.—(21689) Submitted a report from the Superintendent of Municipal Buildings, asking for authorization to install a telephone in the Office of Mr. L. A. Lefebvre, head clerk of the Fire Department, at a cost of \$25 per annum.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That said authorization be granted.

28.—(21046) Submitted an extract from the minutes of a meeting of Council, held on the 15th June 1914, requesting the Board of Commissioners to submit to Council the last report of the Tramway Inspectors.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the reports asked for be transmitted to Council.

29.—(20840) Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, transmitting an estimate of the cost of the construction of a scoria block entrance in front of No. 32 Fire Station, Saint Paul Ward, and recommending that the appropriation required for said purpose be voted, viz: \$376.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That said report be approved and that a report be made to Council accordingly.

30.—Submitted a report from the Deputy-Chief Engineer, recommending that the paving of Labelle street, between Dorchester and Saint Catherine street, be constructed of "spécial" instead of asphalt, as decided on the 17th February 1913.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That said report be approved and that a report be made to Council accordingly.

31.—(20482) Submitted a report from the Deputy Chief Engineer on the petition from Alderman Létourneau, asking that the sidewalks to be laid on certain streets, be constructed of asphalt mastic instead of cement.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That Alderman Létourneau be informed that the works have been begun and that it would not be advisable to make for the present the proposed changes.

32.—(21515) Submitted a report from the Superintendent of Municipal Buildings, asking for authorization to have a telephone installed in the office of the Superintendent of the Privilege and License Department, at a cost of \$25 per annum.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That said report be approved.

33.—(21703) Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, anent the superannuation of Mr. E. Schiffelaers, engineer, employed in the Public Works Department.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the same be referred to the Law Department for a report.

34.—(21531) Submitted a report from the Inspector and General Superintendent of the Road Department, anent the holidays to be granted to the shop employees, section foremen, etc.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner McDonald it was

Résolu: De référer la question à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

35.—Soumise une lettre du Secrétaire-Archiviste de l'Association des Ingénieurs-Stationnaires, transmettant copie d'une résolution adoptée par ladite Association, au sujet de l'examen des candidats, pour la position d'inspecteur des chaudières.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: De référer à l'Architecte de la Ville et à l'Inspecteur des Chaudières pour rapport.

36.—(21697) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, transmettant un estimé pour le pavage, en bitulithic, de la rue Saint-Eloi, entre les rues Saint-Paul et Saint Sacrement, au coût de \$1,900.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'approuver ledit rapport et de faire rapport au Conseil, pour le vote de la somme ci-dessus.

37.—(21660) Soumis un extrait du procès-verbal d'une séance du Conseil, tenue le 9 juillet courant, à l'effet de prier le Bureau de faire surveiller le service des Tramways de la rue Notre-Dame.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De référer à l'Ingénieur en Chef, avec instructions de se conformer à la demande du Conseil, et de faire rapport à ce dernier pour l'informer en conséquence.

38.—Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, transmettant un estimé du coût du pavage en asphalte, de la rue Poupart, entre les rues Notre-Dame et Champagne, au montant de \$5,599.00.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'approuver ledit rapport et de faire rapport au Conseil, en conséquence.

39.—(21696) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, transmettant les estimés pour la construction de trottoirs en ciment, dans les rues suivantes:

	Crédit à voter
5ème Avenue, (2), de Masson à Dandurand	\$2,225.00
6ème Avnue, (O), de Masson à Dandurand	2,225.00
Rue Masson, (N), de Iberville à 150 pieds Ouest, ière Avenue	2,821.50
	\$7,271.50

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'approuver ledit rapport et de faire rapport au Conseil, en conséquence.

40.—(21695) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, transmettant un estimé, pour le pavage en asphalte, de l'avenue de Lorimier, entre les rues Mont-Royal et Gilford, au montant de \$14,350.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'approuver ledit rapport et de faire rapport au Conseil en conséquence.

41.—(20856) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, recommandant la construction d'un égout dans l'avenue du Parc et de l'Île, au coût de \$20,000, dont \$800 payable par la Cité, et \$19,200 payable par les propriétaires.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'approuver ledit rapport et de faire rapport au Conseil, pour le vote des crédits nécessaires.

42.—(20766) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, recommandant de faire voter un crédit de \$79,000, pour la construction d'un égout-collecteur le long des rues Forsyth, Stadacona et Chambly, payable comme suit: \$1,040 par les propriétaires, et \$77,960 par la Cité.

Resolved: That this question be referred to the Chief Engineer for a report.

35.—Submitted a letter from the Recording Secretary of the Stationary Engineers Association, transmitting copy of a resolution adopted by the said Association, anent the examination of candidates, for the position of boiler inspector.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That the same be referred to the City Architect and to the Boiler Inspector for a report.

36.—(21697) Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, transmitting an estimate of the cost of paving with bitulithic, St. Eloi street, between St. Paul and St. Sacramento streets, at a cost of \$1,900.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That said report be approved and that a report be made to Council asking that an appropriation be voted for said purpose.

37.—(21660) Submitted an extract from the minutes of a meeting of Council, held on the 9th July instant, requesting the Board to have the tramway service supervised on Notre Dame street.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the same be referred to the Chief Engineer with instructions to comply with the Council's resolution, and to report.

38.—Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, transmitting an estimate of the cost of paving with asphalt, Poupart street, between Notre Dame and Champagnt streets, amounting to \$5,599.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That said report be approved and that a report be made to Council accordingly.

39.—(21696) Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, transmitting an estimate of the cost of laying cement sidewalks on the following streets:

	Appropriation to be voted
5th Avenue (2), from Masson to Dandurand ..	\$2,225.00
6th Avenue (O.), from Masson to Dandurand ..	2,225.00
Masson (N.), from Iberville to 150 ft. 1st Avenue	2,821.50
	\$7,271.50

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That said report be approved and that a report be made to Council accordingly.

40.—(21695) Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, transmitting an estimate of the cost of paving with asphalt, de Lorimier avenue, between Mount Royal avenue and Gilford street, amounting to \$14,350.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That said report be approved and that a reoprnt be made to Council accordingly.

41.—(20856) Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, recommending the construction of a sewer, in Park and Island avenue, at a cost of \$20,000 of which, \$800 payable by the City, and \$19,200 payable by the proprietors.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That said report be approved and that a report be made to Council, asking that an appropriation for said purpose be voted.

42.—(20766) Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, recommending that an appropriation of \$79,000 be voted for the construction of a main sewer along Forsyth, Stadacona and Chambly streets, the cost of which payable as follows: \$1,040 by the proprietors, and \$77,960 by the City.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'approuver ledit rapport et de faire rapport au Conseil, en conséquence.

43.—(21664) Soumise une communication du Secrétaire de l'Association des Ingénieurs-Stationnaires, transmettant copie d'une résolution adoptée par le conseil exécutif de cette Association, au sujet d'une nouvelle échelle de salaires pour les ingénieurs-mécaniciens.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'informer l'Association que l'échelle des salaires raisonnables a été préparée et approuvée, dans le cours du mois de février dernier, et que le Bureau des Commissaires regrette de ne pouvoir se rendre à la demande de l'Association, laquelle demande sera prise en considération, lorsque le Bureau préparera la nouvelle échelle de salaires au mois de janvier prochain.

44.—(20856) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, recommandant la pose de conduites d'eau dans l'avenue du Parc et de l'Île, au coût approximatif de \$7,000, à être imputé sur le crédit voté pour la pose de conduites d'eau, dans différentes rues.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'autoriser la pose desdites conduites.

Ajournement.

L. N. SENECAI,
Secrétaire.

* * *

Compte rendu de l'assemblée du 15 juillet 1914, a.m.

MM. les Commissaires Ainey, Côté, Hébert, McDonald.

En l'absence de Son Honneur le Maire, M. le Commissaire McDonald est appelé à présider.

1.—Soumises quatre séries de mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant respectif de \$8,839.01, \$71,369.33, \$19,062.06, \$22,717.54, suivant listes certifiées.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'en autoriser le paiement.

2.—Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Enjoint à M. Omer Giroux de comparaître devant le Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal, à l'Hôtel-de-Ville de la Cité de Montréal, vendredi, le 17 juillet courant, à 10 hrs a.m., dans la salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant l'exécution des contrats pour la construction de l'égout-collecteur du quartier Notre-Dame de Grâce.

Il est

Enjoint à la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les livres de notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec l'exécution desdits travaux, le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'article 21 R de la Charte de la Cité de Montréal.

3.—Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, déclarant que la Banque de Montréal, à Londres, a escompté au taux de $3\frac{1}{4}\%$ plus $\frac{1}{8}$ de commission et $1/20$ pour timbres, des Bons du Trésor, pour £250,000, et recommandant de sanctionner cette transaction.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'approuver ladite recommandation.

4.—Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, transmettant les estimés pour la construction de pavages permanents, dans les rues suivantes:

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That said report be approved and that a report be made to Council accordingly.

43.—(21664) Submitted a communication from the Secretary of the Stationary Engineers Association, transmitting copy of a resolution adopted by the executive council of said Association, anent a new scale of salaries for machinists.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That said Association be informed that the scale of fair wages was prepared and approved during the month of February last, and that the Board regret that they are unable to grant said request which will be considered, when the Board shall prepare the new scale of salaries in the month of January next.

44.—(20856) Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, recommending the laying of water mains in Park and Island avenue at an approximate cost of \$7,000, said amount to be charged against the appropriation voted for the laying of mains in different streets.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the laying of said mains be authorized.

Adjourned.

L. N. SENECAI,
Secretary.

* * *

Report of meeting held on the 15th July 1914, a.m.

Present: Messrs. Ainey, Côté, Hébert, McDonald, Commissioners.

Owing to the absence of His Worship the Mayor, Commissioner McDonald was called to the chair.

1.—Submitted four series of warrants verified by the City Comptroller and Auditor amounting respectively to \$8,839.01, \$71,369.33, \$19,062.06, \$22,717.54, as per certified lists.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: To authorize the payment thereof.

2.—On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey,

Mr. Omer Giroux was ordered to appear before the Board of Commissioners of the City of Montreal, on Friday, the 17th July instant, at 10 a.m., in the Council Room, to give evidence in the matter concerning the carrying out of contracts for the construction of the main sewer in Notre Dame de Grâce Ward.

The above mentioned person is ordered to bring with him the note-books and other documents he may have in his possession in connection with the execution of said works, the whole under the penalty provided by law.

This summons is given in virtue of the provisions of Art. 21 R of the Charter of the City of Montreal.

3.—Submitted a report from the City Treasurer, stating that the Bank of Montreal, London, has discounted at the rate of $3\frac{1}{4}\%$, plus $\frac{1}{8}$ commission and $1/20$ for stamps, Treasury Bills to the amount of £250,000 and recommending that said transaction be approved.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: To approve of said recommendation.

4.—Submitted a report from the Assistant-Chief Engineer, transmitting an estimate of the cost of laying permanent pavings, in the following streets:

Rue de Courcelles, de Rivière St-Pierre à St-Antoine	\$27,830.00
Rue Delisle, de Atwater à Rose-de-Lima	14,080.00
	\$41,910.00

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De faire rapport au Conseil, recommandant le vote de ladite somme pour la construction desdits pavages, à la journée, si le Bureau le juge à propos.

5.—Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, transmettant les estimés pour la construction de pavages permanents, sur les rues suivantes:

Rue Argyle, de Guy à pavage actuel, — asphalte ..	\$ 1,925
Rue Mont Ste-Marie, de St-Antoine à C. P. R., — asphalte	1,540
Rue Brandon, de St-Antoine à C. P. R., — asphalte	1,925
Rue Plymouth-Grove, à l'Est de Gaudry, — asphalte	4,950
Rue Canning, de St-Antoine à C. P. R., — asphalte	1,763
Rue Gaudry, de St-Antoine à C. P. R., — asphalte	2,062
Rue St-Martin, de St-Antoine à C. P. R., — bitulithic	2,582
Rue Woodstock, de St-Antoine à C. P. R., — asphalte	2,750
	\$19,497

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De faire rapport au Conseil, recommandant le vote de ladite somme pour la construction desdits pavages, à la journée, si le Bureau le juge à propos.

6.—Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De faire rapport au Conseil, recommandant le vote d'une somme de \$125, pour l'impression de 500 copies d'un manuel de la Police Sanitaire, autorisée par résolution, en date du 8 juillet courant.

7.—Soumis un rapport du Surintendant des Parcs, au sujet des soumissions reçues pour l'installation de clôtures.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'accepter la soumission de la Compagnie de Fer Ornemental Dupré, aux prix suivants:

Clôture, Bassin Square St-Louis	\$2,057.50
Clôture, Square Victoria	375.00

8.—Soumis un rapport du Chef-Adjoint du Département des Incendies, recommandant de remettre à M. C. E. Deakin, un dépôt de \$5,780, fait en rapport avec la construction de la Caserne de Pompiers No 3, et de payer à M. D. J. Spence la balance de ses honoraires, s'élevant à la somme de \$1,646.70.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'approuver ladite recommandation.

De Courcelles street, from River St. Pierre to St. Antoine	\$27,830
Delisle street, from Atwater to Rose de Lima	14,080
	\$41,910

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that said sum be voted for the laying of said pavings, by day labor, if the Board deems it advisable.

5.—Submitted a report from the Assistant-Chief Engineer, transmitting an estimate of the cost of laying permanent pavings on the following streets:

Argyle street, from Guy to existing paving, — asphalt	\$ 1,925
Mont St. Marie street, from St. Antoine to C. P. R., — asphalt	1,540
Brandon street, from St. Antoine to C. P. R., — asphalt	1,925
Plymouth-Grove street, from East of Gaudry, — asphalt	4,950
Canning street, from St. Antoine to C. P. R., — asphalt	1,763
Gaudry street, from St. Antoine to C. P. R., — asphalt	2,062
St. Martin street, from St. Antoine to C. P. R., — bitulithic	2,582
Woodstock street, from St. Antoine to C. P. R., — asphalt	2,750
	\$19,497

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that said pavings be laid, by day labor, if the Board deems it advisable.

6.—On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that a sum of \$125 be voted, to print 500 copies of a manual for the Sanitary Police, as authorized by resolution, dated the 8th July instant.

7.—Submitted a report from the Superintendent of Parks, anent tenders received for the erection of fences.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That the tender of La Compagnie de Fer Ornemental Dupré be accepted at the following prices:

Fence around Basin in St. Louis Square	\$2,057.50
Fence around Basin in Victoria Square	375.00

8.—Submitted a report from the Deputy Chief of the Fire Department, recommend that Mr. C. E. Deakin be refunded his deposit of \$5,780 made in connection with the construction of No. 33 Fire Station and to pay Mr. D. J. Spence the balance of his fees, amounting to \$1,646.70.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That said recommendation be approved.

9.—Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'autoriser M. Butler, l'un des Avocats de la Cité, à requérir les services de deux géologues, l'un de l'Université Laval et l'autre de l'Université McGill, et de M. P. W. St. Georges, ingénieur-civil, pour examiner les puits (test pits), faits le long de la tranchée du grand égout de Notre-Dame de Grâce, au point de vue de la géologie et de la construction de l'égout, et pour servir dans une cause de la Cité vs Pelland, et de la cause au civil de Pion vs La Cité et dans les autres causes civiles que la Ville pourra intenter contre les contracteurs des travaux des différentes sections de l'égout, en remboursement de l'indu, et de mettre de côté à cette fin une somme de \$2,000 ex-fonds de réserve.

10.—Soumis un rapport du Surintendant des Marchés, recommandant le transfert du bail de M. Isaïe Pagé, pour l'étal 19-29, Marché St-Antoine, à M. Jacob Cohen.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: D'autoriser ledit transfert.

11.—Soumis un rapport du Surintendant des Marchés, recommandant le transfert du bail de MM. McBride Bros. pour l'étal Nos 7-8 Marché St-Laurent, à M. Louis Berlin.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: D'autoriser ledit transfert.

12.—Soumise une demande de M. A. Papineau, gardien du bain Lévesque, à l'effet de se faire donner un téléphone par la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: Que le Bureau ne peut faire droit à cette demande.

Ajournement.

L. N. SENECAI,
Secrétaire.

9.—On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To authorize Mr. Butler, one of the City Attorneys, to secure the services of two geologists, one from Laval University and the other from McGill University, and of Mr. P. W. St. Georges, civil engineer, for the propose of examining the test pits which have been dug along the cut of the main sewer in Notre Dame de Grâce from a geological stand-point and as regards the construction of the sewer and on which are to be based the contentions of the City in re The City vs Pelland, in the civil case of Pion vs The City and in the other civil cases which the City may take against the contractors of the works on the different sections of the sewer, for the refund of the amounts unduly paid and to put aside, for said purpose, a sum of \$2,000, ex-reserve fund.

10.—Submitted a report from the Superintendent of Markets, recommending that Mr. Isaïe Pagé's lease, for stall 19-29, St. Antoine Market, be transferred to Mr. Jacob Cohen.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That said transfer be authorized.

11.—Submitted a report from the Superintendent of Markets, recommending that McBride Bros' lease for stall Nos. 7-8 St. Lawrence Market be transferred to Mr. Louis Berlin.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That said transfer be authorized.

12.—Submitted an application from Mr. A. Papineau, caretaker at the Lévesque bath, asking that the City provide him with a telephone.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That the Board cannot grant said request.

Adjourned.

L. N. SENECAI,
Secretary.

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de l'assemblée spéciale du 15 juillet 1914.

M. l'échevin Blumenthal, Maire-Suppléant, occupe le fauteuil de la présidence.

Sont présents: MM. les échevins L. A. Lapointe, N. Lapointe, Ward, O'Connell, Létourneau, Boyd, Bastien, Mayrand, Turcot, Macdonald, Giroux, Blumenthal, Larivière, Houlé, Ménard, Rubenstein, Weldon, Loranger, Hushion, Therrien, Denis, Chartrand, St-Pierre, Elie, Barbeau, Dubois, Pauzé, Lavergne, et MM. les Commissaires Ainey, Côté et Hébert.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

REQUETES.

1.—De citoyens du quartier Saint-Denis, demandant que certaines améliorations soient faites.

Sur proposition de M. l'éch. HOULE, appuyée par M. l'éch. MENARD, il est

Résolu: Que ladite requête soit renvoyée au Bureau des Commissaires avec prière de faire préparer un plan des améliorations demandées par ceux qui ont signé ladite requête.

2.—De citoyens du quartier de Lorimier, se plaignant d'un inconvénient (nuisance), causé par les abattoirs.

Renvoyée au Bureau des Commissaires.

ACTES.

3.—(a) Quittance de la Cité de Montréal en faveur de Mme Edmond Reeves;

(b) Main-levée de la Cité de Montréal à M. Médéric Dupuis.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. LETOURNEAU, il est

Résolu: Que lesdits actes soient approuvés et que Son Honneur le Maire ou le Maire-Suppléant, et le Greffier de la Cité ou le Sous-Greffier, soient autorisés à les signer pour et au nom de la Cité.

RAPPORTS.

4.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de retourner au fonds d'emprunt, une somme de \$200,000 du crédit de \$510,000 votée pour la construction d'un égout-collecteur dans les quartiers Emard et Saint-Paul.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. BARBEAU, il est

Résolu: Que la Règle 69 des Règles du Conseil soit suspendue et que ledit rapport soit reçu et adopté.

5.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de retourner au fonds d'emprunt la balance d'un crédit voté en 1913 pour la construction de pavages permanents dans la Division Est.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. THERRIEN, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

CITY COUNCIL

Special meeting held on the Wednesday, 15th July 1914.

Alderman Blumenthal, Acting Mayor, in the Chair.

Present: Aldermen L. A. Lapointe, N. Lapointe, Ward, O'Connell, Létourneau, Boyd, Bastien, Mayrand, Turcot, Macdonald, Giroux, Blumenthal, Larivière, Houlé, Ménard, Rubenstein, Weldon, Loranger, Hushion, Therrien, Denis, Chartrand, St-Pierre, Elie, Barbeau, Dubois, Pauzé, Lavergne and Messrs. Ainey, Côté and Hébert, Commissioners.

The Minutes of the last meeting were read and confirmed.

PETITIONS.

1.—From Citizens of St. Denis Ward, asking for certain improvements.

On motion of Ald. HOULE, seconded by Ald. MENARD, it was

Resolved: That said petition be referred to the Board of Commissioners with a request that they have a plan prepared of the improvements asked by those who signed said petition.

2.—From Citizens of de Lorimier Ward, complaining of the nuisance caused by the abattoirs.

Referred to the Board of Commissioners.

DEEDS.

3.—(a) Discharge by the City of Montreal in favor of Dame Edmond Reeves;

(b) Main-levée by the City of Montreal to Mr. Médéric Dupuis.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LETOURNEAU, it was

Resolved: That said deeds be approved of and that His Worship the Mayor or the Acting Mayor and the City Clerk or the Assistant City Clerk be authorized to sign the same on behalf of the City.

REPORTS.

4.—From Board of Commissioners, to return to the Loan Fund a sum of \$200,000 ex appropriation of \$510,000 voted for the construction of a main sewer in Emard and St. Paul Wards.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. BARBEAU, it was

Resolved: That Rule 69 of the Rules of Council be suspended and that said report be received and adopted.

5.—From Board of Commissioners, to return to the Loan Fund an unexpended balance of appropriation voted in 1913 for the construction of permanent pavements in the East Division.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. THERRIEN, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

6.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de retourner au fonds d'emprunt la balance d'un crédit voté en 1913 pour la construction de pavages permanents dans la Division Ouest.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. HOULE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

7.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de retourner au fonds d'emprunt la balance d'un crédit voté en 1913 pour la construction de pavages permanents dans la Division Nord.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. RUBENSTEIN, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

8.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter \$23,760 pour paver certaines rues avec du macadam-asphalte.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. LARIVIERE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

9.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter \$61,616 pour la construction de pavages permanents dans différentes rues.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. LETOURNEAU, il est

Résolu: Que ledit rapport soit amendé en en retranchant l'item intitulé "Sir Georges Etienne Cartier, de la rue Sainte-Emélie à la rue Saint-Ambroise, en asphalte, au coût de \$1,620", (12ème ligne) et que, ainsi amendé, ledit rapport soit reçu et adopté.

10.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter \$43,843 pour le pavage du Boulevard Saint-Joseph, entre l'avenue Henri-Julien et la rue Hutchison.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. HOULE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

11.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter \$36,324 pour le pavage de certaines rues en asphalte.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. ELIE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

12.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter \$35,310 pour la construction d'un pavage spécial dans la rue Panet, entre les rues Sherbrooke et Rachel.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. O'CONNELL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

12a.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter \$28,050 pour le pavage de certaines rues en asphalte.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. O'CONNELL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

13.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter \$18,645 pour le pavage de certaines rues en asphalte.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. N. LAPOINTE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

14.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter \$14,350 pour le pavage de l'avenue de Lorimier, entre l'avenue Mont-Royal et la rue Gilford.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. MAYRAND, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

6.—From Board of Commissioners, to return to the Loan Fund an unexpended balance of appropriation voted in 1913 for the construction of permanent pavements in the West Division.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. HOLLE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

7.—From Board of Commissioners, to return to the Loan Fund balance of appropriation voted in 1913 for the construction of permanent pavements in the North Division.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. RUBENSTEIN, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

8.—From Board of Commissioners, to vote \$23,760 to pave certain streets with asphalt macadam.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LARIVIERE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

9.—From Board of Commissioners; to vote \$6,616, to construct permanent pavements in different streets.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LETOURNEAU, it was

Resolved: That said report be amended by striking therefrom item entitled "Sir Georges Etienne Cartier, from St. Emélie to St. Ambroise streets, in asphalt, at a cost of \$1,620" (12th line), and that, so amended, said report be received and adopted.

10.—From Board of Commissioners, to vote \$43,843 to pave St. Joseph Boulevard, between Henri Julien avenue and Hutchison street.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. HOULE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

11.—From Board of Commissioners, to vote \$36,843 to pave certain streets with asphalt.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ELIE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

12.—From Board of Commissioners, to vote \$36,310 to construct a special pavement on Panet street, between Sherbrooke and Rachel streets.

On motion of Ald. N. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

12a.—From Board of Commissioners, to vote \$28,050 to pave certain streets in asphalt.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

13.—From Board of Commissioners, to vote \$18,645 to pave certain streets in asphalt.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. N. LAPOINTE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

14.—From Board of Commissioners, to vote \$14,350 to pave de Lorimier avenue, between Mount Royal and Gilford streets.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MAYRAND, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

15.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter \$8,841.25 pour le pavage en asphalte des rues Poupart, Lafontaine et autres rues.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. DENIS, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

16.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter \$8,140 pour le pavage de la rue Laporte, entre les rues Saint-Jacques et Saint-Antoine.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. LETOURNEAU, il est

Résolu: Que ledit rapport soit rejeté et renvoyé de nouveau au Bureau des Commissaires pour plus ample étude.

17.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter \$7,422.50 pour le pavage de la rue Parthenais.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. MAYRAND, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

18.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter \$6,720 pour le pavage en bitulithique des rues Saint-Félix et Aqueduc.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. HUSHION, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

19.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter \$5,948.20 pour le pavage en asphalte de la rue Cartier, entre la rue Marie-Anne et l'avenue Mont-Royal.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. MAYRAND, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

20.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter \$5,599 pour le pavage de la rue Poupart.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. DENIS, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

21.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter \$3,586 pour le pavage en blocs de scorie de la ruelle Busby, entre les rues Craig et Latour.

22.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter \$1,900 pour le pavage en bitulithique de la rue Saint-Eloi.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. WELDON, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

23.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter \$3,840 pour le pavage en asphalte des rues Saint-Paul et William.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. O'CONNELL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

24.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter \$24,991.50 pour la construction de trottoirs en asphalte dans certaines rues.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. LARIVIERE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

25.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter \$17,180.56 pour la construction de trottoirs en ciment dans différentes rues.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. HOULE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

15.—From Board of Commissioners, to vote \$8,841.25 to pave with asphalt Poupart, Lafontaine and other streets.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. DENIS, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

16.—From Board of Commissioners, to vote \$8,140 to pave Laporte street, between St. James and St. Antoine streets.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LETOURNEAU, it was

Resolved: That said report be rejected and referred back to the Board of Commissioners for further consideration.

17.—From Board of Commissioners, to vote \$7,422.50 to pave Parthenais street.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MAYRAND, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

18.—From Board of Commissioners, to vote \$6,720 to pave with bitulithic St. Félix and Aqueduct streets.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. HUSHION, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

19.—From Board of Commissioners, to vote \$5,948.20 to pave with asphalt Cartier street, between Mary Ann and Mount Royal avenue.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MAYRAND, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

20.—From Board of Commissioners, to vote \$5,599 to pave Poupart street.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. DENIS, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

21.—From Board of Commissioners, to vote \$3,586 to pave with scoria blocks Busby lane, between Craig and Latour streets.

22.—From Board of Commissioners, to vote \$1,900 to pave with bitulithic St. Eloi street.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. WELDON, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

23.—From Board of Commissioners, to vote \$3,840 to lay asphalt on St. Paul and William streets.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

24.—From Board of Commissioners, to vote \$24,991.50 to construct asphalt sidewalks on certain streets.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LARIVIERE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

25.—From Board of Commissioners, to vote \$17,180.56 to construct cement sidewalks on different streets.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. HOULE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

26.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter \$7,-271.50 pour la construction de trottoirs en ciment dans différentes rues.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. LORANGER, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

27.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter \$2,644 pour la construction d'un trottoir dans la rue Labelle, de la rue Dorchester à la rue Sainte-Catherine.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. GIROUX, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

28.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter \$1,-469.36 pour la construction de trottoirs en asphalte dans différentes rues.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. DENIS, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

29.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter \$148.50 pour construire un trottoir sur la rue Saint-Vincent.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. LORANGER, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

30.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter \$8,600 pour la construction d'un égout dans l'avenue Maplewood.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. PAUZE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

31.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter \$2,200 pour la construction d'un égout dans l'avenue Lorne.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. HUSHION, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

32.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter \$630 pour la construction d'un égout dans l'avenue des Erables.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. MAYRAND, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

33.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'opérer le virement d'un montant de \$5,000 du crédit voté pour les travaux de macadam de l'avenue de Lorimier et appliquer ledit montant au macadamisage de la rue Masson, et de reverser au fonds d'emprunt une balance de \$500 du crédit ci-dessus mentionné.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. MAYRAND, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

34.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter un montant de \$35,000 pour terminer les travaux de terrassement de certaines côtes dans le quartier Hochelaga.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. DENIS, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

35.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter \$45,000 pour la pose de conduites d'eau dans différentes rues.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. MENARD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

36.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter \$30,-000 pour la pose de conduites d'eau dans différentes rues.

26.—From Board of Commissioners, to vote \$7,271.50 to construct cement sidewalks on different streets.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LAVERGNE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

27.—From Board of Commissioners, to vote \$2,644 to construct a sidewalk on Labelle street, from Dorchester to St. Catherine streets.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. GIROUX, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

28.—From Board of Commissioners, to vote \$1,469.36 to construct asphalt sidewalks on different streets.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. DENIS, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

29.—From Board of Commissioners, to vote \$148.50 to construct a sidewalk on St. Vincent street.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LORANGER, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

30.—From Board of Commissioners, to vote \$8,600 to construct a sewer in Maplewood avenue.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. PAUZE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

31.—From Board of Commissioners, to vote \$2,200 to construct a sewer on Lorne avenue.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. HUSHION, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

32.—From Board of Commissioners, to vote \$630 to construct a sewer in Maple avenue.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MAYRAND, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

33.—From Board of Commissioners, to vary \$5,000 from the appropriation voted to macadamize de Lorimier avenue and apply same to macadamize Masson street, and to return to the Loan Fund a balance of \$500 from the above mentioned appropriation.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MAYRAND, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

34.—From Board of Commissioners, to vote \$35,000 to complete the work of reducing the grade of certain hills in Hochelaga Ward.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. DENIS, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

35.—From Board of Commissioners, to vote \$45,000 for the laying of water mains in different streets.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MENARD, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

36.—From Board of Commissioners, to vote \$30,000 to lay water mains in different streets.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. BASTIEN, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

37.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter un crédit additionnel de \$5,000 pour la reconstruction d'un nouveau toit à la Station de Pompes du Bas-Niveau.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. ELIE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

38.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter \$376 pour la pose de blocs de scorie à l'entrée de la caserne de pompiers No 32.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. BARBEAU, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

39.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter \$61.60 pour payer l'intérêt, re achat de la propriété de la succession Labine, Boulevard Saint-Joseph.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. HOULE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

40.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter \$300 pour l'entretien de l'automobile du Directeur du Laboratoire Municipal.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. ST-PIERRE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

41.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'autoriser le paiement d'un compte en souffrance de \$150 et de l'imputer sur le crédit de l'année courante.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. CHARTRAND, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

42.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'opérer le virement de \$635 pour l'établissement d'un cour pour la Voirie, dans le quartier Rosemont.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. LAVERGNE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

43.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de pover la rue Labelle, entre les rues Dorchestaer et Ste-Catherine en matériel spécial au lieu d'asphalte.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. GIROUX, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

44.—Du Bureau des Commissaires, répondant à certaines questions (a) au sujet de travaux publics; (b) au sujet d'un automobile pour l'ingénieur en charge de la Division Nord; (c) re inspecteurs de tramways; (d) re drainage de certaine partie de l'avenue Mont-Royal et re ouverture des rues Boyce, Souigny et Sherbrooke; (e) re service des tramways sur la rue Notre-Dame.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. BOYD, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et que copies en soient transmises aux échevins intéressés.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. BASTIEN, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

37.—From Board of Commissioners, to vote an additional appropriation of \$5,000 for a new roof at the Low Level Pumping Station.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ELIE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

38.—From Board of Commissioners, to vote \$376 for the laying of scoria blocks at the entrance of No. 32 Fire Station.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. BARBEAU, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

39.—From Board of Commissioners, to vote \$61.60 to pay interest, re purchase of a property from the Estate Labine, Boulevard St. Joseph.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. HOULE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

40.—From Board of Commissioners, to vote \$300 for the maintainant of the automobile of the Chief of the Municipal Laboratory.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ST-PIERRE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

41.—From Board of Commissioners, to authorize the payment of an outstanding account of \$150 to be charged against the current year's appropriation.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. CHARTRAND, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

42.—From Board of Commissioners, to vary an appropriation of \$635 for the establishment of a yard for the Road Department in Rosemont Ward.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LAVERGNE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

43.—From Board of Commissioners, to pave Labelle street, between Dorchester and St. Catherine streets in special material instead of asphalt.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. GIROUX, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

44.—From Board of Commissioners, replying to certain questions (a) anent execution of public works; (b) re automobile for the engineer in charge of North Division; (c) re tramways inspectors; (d) re drainage of certain portion of Mount Royal and re opening of Boyce, Souigny and Sherbrooke street; (e) re tramway service on Notre Dame street.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. BOYD, it was

Resolved: That said reports be received and that copies thereof be transmitted to the Aldermen interested.

45.—Du Bureau des Commissaires, transmettant une communication de l'Association Canadienne des Ingénieurs-Stationnaires au sujet de l'amendement du Règlement No 108.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. MENARD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit déposé sur le bureau pour être pris en considération en même temps que l'item 8 de l'ordre du jour.

46.—Du Bureau des Commissaires, recommandant certains amendements aux Règlements Nos 407 et 492.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. BASTIEN, il est

Résolu: Que ledit rapport soit déposé sur le bureau pour être étudié en même temps que l'item 8 de l'ordre du jour.

47.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'entrer en négociations avec la Municipalité de Hampstead, pour approvisionner d'eau ladite municipalité pour cinq ans, à certaines conditions.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. BASTIEN, il est

Résolu: Que ledit rapport soit amendé en y ajoutant la condition suivante: "Les tuyaux à eau qui seront posés par la Municipalité de Hampstead devront être de la dimension qui sera indiquée par l'Ingénieur en Chef de la Cité", et que, ainsi amendé, ledit rapport soit reçu et adopté.

48.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à la "Montreal Public Service Corporation" d'ériger des poteaux sur certaines rues.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. HOULE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

49.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à la "Montreal Public Service Corporation" d'ériger des poteaux sur certaines rues.

Délibération remise à la demande de M. l'échevin L. A. Lapointe.

50.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'inscrire une partie de la rue Dickson dans le registre des rues publiques, suivant la loi.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. LARIVIERE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

51.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'accepter l'offre de MM. E. & A. Lefebvre pour l'élargissement des rues St-André et Massue.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. HOULE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

52.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'établir de nouvelles lignes homologuées sur l'avenue Western et d'effacer les vieilles lignes.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. MACDONALD, il est

Résolu: Que la Règle 69 soit suspendue et que ledit rapport soit reçu et adopté.

53.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter \$20,000 pour la construction d'un égout dans la rue du Parc et de l'Île.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. HOULE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

54.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter \$79,000 pour la construction d'un égout principal dans les rues Forsyth, Stadacona et Chambly.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. CHARTRAND, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

55.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter \$19,497 pour la construction de pavages permanents.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. WARD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

56.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter \$41,910 pour la construction de pavages permanents.

45.—From Board of Commissioners, transmitting a communication of the Canadian Association of Stationary Engineers, re proposed amendment to By-law No. 108.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MENARD, it was

Resolved: That said report be laid on the table, to be considered with the 6th order of the day.

46.—From Board of Commissioners, recommending certain amendments to by-laws Nos. 407 and 492.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. BASTIEN, it was

Resolved: That said report be laid on the table, to be considered with the 8th order of the day.

47.—From Board of Commissioners, to enter into an agreement with the Municipality of Hampstead for the supply of water to said municipality, for 5 years, on certain conditions.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. BASTIEN, it was

Resolved: That said report be amended by adding thereto the following condition: "The water pipes which shall be laid by the Municipality of Hampstead shall be of the dimensions indicated by the Chief Engineer of the City of Montreal" and, that so amended, said report be adopted.

48.—From Board of Commissioners, to allow the Montreal Public Service Corporation to erect poles on Panet street.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. HOULE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

49.—From Board of Commissioners, to allow the Montreal Public Service Corporation to lay poles on different streets.

Consideration deferred, at the request of Alderman L. A. Lapointe.

50.—From Board of Commissioners, to inscribe a portion of Dickson street, in the register of public streets, according to law.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LARIVIERE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

51.—From Board of Commissioners, to accept the offer of Messrs. E. and A. Lefebvre in connection with the widening of St. André and Massue streets.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. HOULE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

52.—From Board of Commissioners, to establish new homologated lines on Western avenue and to erase the old ones.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MACDONALD, it was

Resolved: That Rule 69 be suspended and that said report be received and adopted.

53.—From Board of Commissioners, to vote \$20,000 for the construction of a sewer in Park and de l'Île street.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. HOULE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

54.—From Board of Commissioners, to vote \$79,000 for the construction of a main sewer in Forsyth, Stadacona and Chambly streets.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. CHARTRAND, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

55.—From Board of Commissioners, to vote \$19,497 for the construction of permanent pavements.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. WARD, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

56.—From Board of Commissioners, to vote \$41,910 to construct permanent pavements.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. LETOURNEAU, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

INTERPELLATIONS.

57.—Certaines questions sont posées au Bureau des Commissaires, avec prière d'y répondre pour la prochaine assemblée du Conseil, par (a) M. l'échevin Houlé, re question du Tramway; (b) M. l'échevin Létourneau, re destitution de certains employés dans la construction d'un égout sur la rue Mill; (c) M. l'échevin Houlé, re Montreal Water and Power Co.; (d) M. l'échevin Houlé, re évaluation des loyers dans les quartiers qui ne sont pas approvisionnés d'eau par la Montreal Water and Power Co.; (e) M. l'échevin Elie, re conversion de la Petite Rivière St-Pierre en un égout; (f) M. l'échevin Lavergne, re pose d'un trottoir en ciment sur le Boulevard Rosemont.

AVIS DE MOTION.

58.—De M. l'échevin Houlé, à l'effet d'adopter un règlement pour établir un Bureau de Censeurs pour les théâtres.

ORDRE DU JOUR.

59.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un avis de motion de M. l'échevin Ménard, à l'effet d'amender le Règlement No 454 concernant les édifices sur l'avenue Esplanade.

Sur proposition de M. l'éch. MENARD, appuyée par M. l'éch. L. A. LAPOINTE, il est

Résolu: Que le Greffier de la Cité soit prié de préparer un règlement en conséquence, de le faire imprimer et de l'inscrire sur l'ordre du jour.

60.—Etant lu l'ordre du jour pour adopter en 1ère, 2ème et 3ème lectures un règlement concernant la circulation dans certaines parties des rues Saint-Jacques et Notre-Dame, ledit règlement est en conséquence lu une première fois.

61.—Etant lu l'ordre du jour pour adopter en 1ère, 2ème et 3ème lectures un règlement pour amender les Règlements Nos 407 et 492, re Commission des Services Electriques, ledit règlement est en conséquence lu une première fois.

A ce sujet, soumis et lu un rapport du Bureau des Commissaires, recommandant l'adoption de certains amendements aux Règlements Nos 407 et 492.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. O'CONNELL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit adopté.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. O'CONNELL, il est

Résolu: Que la Règle 84 des Règles du Conseil soit suspendue et que ledit règlement soit lu une deuxième et une troisième fois.

Le Conseil procède alors à l'étude dudit règlement en deuxième lecture et,

La Section 1 étant lue, elle est agréée.

Ledit règlement est alors lu une deuxième fois et agréé.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. O'CONNELL, il est

Résolu: Que ledit règlement soit maintenant lu une troisième fois.

Ledit règlement est en conséquence lu une troisième fois et agréé.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. O'CONNELL, il est

Résolu: Que ledit règlement soit numéroté, enregistré et copié au long, qu'il soit revêtu du sceau de la Cité, signé par le Maire et le Greffier de la Cité et déposé sous la garde du Greffier de la Cité.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. MENARD, il est

Résolu: Que le Conseil s'ajourne à lundi le 20 du courant, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

RENE BAUSET,

Greffier-Adjoint de la Cité.

JULES CREPEAU,

Sous-Greffier de la Cité.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LETOURNEAU, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

QUESTIONS.

57.—Certain questions were put to the Board of Commissioners with a request that they reply thereto for the next meeting of the Council by (a) Alderman Houlé, re tramway question; (b) Alderman Létourneau, re dismissal of certain employees engaged in sewer construction work on Mill street; (c) Alderman Houlé, re Montreal Water and Power Co.; (d) Alderman Houlé, re rental assessment in the wards supplied with water by the Montreal Water and Power Co.; (e) Alderman Elie, re conversion into a sewer of the Little River St. Pierre; (f) Alderman Lavergne, re laying of cement sidewalk on Rosemont Boulevard.

NOTICE OF MOTION.

58.—By Alderman Houlé, for a by-law to establish a Board of Censors for theatres.

ORDER OF THE DAY.

59.—The order of the day being read to consider a notice of motion by Alderman Ménard to amend By-law No. 454 re buildings on Esplanade avenue.

On motion of Ald. MENARD, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE, it was

Resolved: That the City Clerk be requested to prepare a by-law accordingly, to have the same printed and give the same its rank on the order of the day.

60.—The order of the day being read for the 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law concerning traffic on certain portions of St. James and Notre Dame streets, said by-law was accordingly read a first time.

61.—The order of the day being read for the 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend By-laws Nos. 407 and 492 re Electrical Service Commission, said by-law was accordingly read a first time.

In this connection submitted and read a report from the Board of Commissioners recommending certain amendments to by-laws Nos. 407 and 492.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said report be adopted.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That Rule 84. of the Rules of Council be suspended and that said by-law be now read a second and third time.

The Council there upon proceeded to consider said by-law in second reading and,

Section 1 being read, the same was agreed to.

Said by-law was then read a second time and agreed to.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said by-law be now read a third time.

Said by-law was accordingly read a third time and agreed to.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said by-law be numbered, entered and copied at full length, and that it be sealed with the seal of the City, signed by the Mayor and City Clerk and deposited with City Clerk for security.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MENARD, it was

Resolved: That the Council do now adjourn until Monday, the 20th instant to continue the present order of the day.

RENE BAUSET,

Assistant-City Clerk.

JULES CREPEAU,

Assistant-City Clerk.